

L'HONORABLE JEAN MARCHAND ANNONCE LA PUBLICATION DU

REGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS AU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Ottawa, - L'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé aujourd'hui que le gouverneur en conseil a établi le règlement régissant l'administration du nouveau programme de subventions au développement régional.

Ce règlement:

a) définit en détail le genre d'entreprises éligibles à ces subventions;

b) prescrit les conditions qu'une entreprise doit remplir pour recevoir une subvention au développement.

Ce règlement et celui du programme de l'Agence de développement régional (ADR) - programme qui prendra fin en décembre prochain - possèdent quelques traits communs mais aussi d'importantes différences, dont voici les principales:

— Une société qui réunit les conditions nécessaires à l'obtention d'une subvention en vue de l'établissement, de l'agrandissement ou de la modernisation d'une usine, recevra une offre indiquant le montant de la subvention. Cette offre vaudra pour deux mois. Si la société l'accepte, la construction devra commencer à une date déterminée.

— La mise de fonds minimum de la société dans l'entreprise sera fixée au moment de l'offre et ne fera ensuite l'objet d'aucun changement, même si, plus tard, d'autres moyens de financement sont requis.

— La mise de fonds du requérant, dans le cas d'un nouvel établissement, devra être au moins égale à 20 p. 100 du coût d'immobilisation prévu et approuvé. Dans les cas de modernisation ou d'agrandissement, elle devra être au moins égale à 20 p. 100 du total de l'addition du coût d'immobilisation approuvé et de la valeur aux livres de l'actif de l'entreprise existante au moment de la demande.

— Il ne sera pas exigé que la machinerie de l'usine soit neuve.

— S'il s'agit de l'agrandissement ou de la modernisation d'un établissement, on ne déduira aucune partie de l'actif existant pour déterminer le montant de la subvention.

— Le paiement initial, effectué au moment de la mise en exploitation commerciale de l'usine, s'élèvera à 80 p. 100 du total de la subvention telle qu'elle a été estimée, au lieu des 60 p. 100 versés en vertu du programme de l'ADR. De plus, le solde n'en sera pas réglé en

deux versements annuels. Il sera payé en trois ans et demi dans le cas d'un nouvel établissement, et en deux ans et demi dans les cas d'agrandissement ou de modernisation.

Le nouveau règlement prescrit d'autres conditions que le requérant devra remplir pour être éligible à une subvention.

— L'investissement doit être au moins de \$60,000 s'il s'agit d'une nouvelle usine ou de \$30,000 s'il s'agit d'agrandissement ou de modernisation.

— La demande de subvention doit être faite avant que la société n'ait pris quelque engagement contractuel que ce soit en vue de la réalisation du projet.

— Dans toute la mesure du possible, la société doit former et employer des personnes habitant la région.

— Le requérant doit accorder aux manufacturiers canadiens des occasions raisonnables de lui fournir la machinerie et l'équipement qui seront utilisés dans son établissement.

— Une société qui fonde une nouvelle usine et qui possède des entreprises analogues dans une région désignée, doit continuer de les exploiter sensiblement au même rythme.

Le Règlement spécifie les conditions aux termes desquelles une compagnie peut être obligée de rembourser, en entier ou en partie, une subvention au développement.

Il s'y trouve aussi des conditions régissant l'admissibilité d'une entreprise à la subvention maximum, qui est de 25 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$5,000 par emploi créé, jusqu'à concurrence de 12 millions de dollars. Cette subvention combinée ne peut être accordée que s'il s'agit d'une nouvelle entreprise, ou d'une entreprise agrandie en vue de la fabrication ou de la transformation de produits qui n'étaient pas et ne pouvaient être fabriqués ou transformés économiquement dans l'entreprise existante. Les autres formes d'expansion ou de modernisation ne sont éligibles qu'à la subvention principale, qui peut atteindre 20 p. 100 du coût d'immobilisation, jusqu'à concurrence de 6 millions de dollars.

Les subventions s'adressent aux entreprises de fabrication et de transformation. Le Règlement définit ces entreprises comme étant celles qui créent, fabriquent, raffinent ou rendent plus vendables des marchandises, des denrées ou des articles; sont comprises certaines opérations de nettoyage, de clas-

sement et d'emballage, qui avaient été exclues du programme de l'ADR.

Le nouveau programme, comme celui de l'ADR, ne s'applique pas aux services aux consommateurs, aux travaux de construction, à la production de l'énergie, à la commercialisation et au transport, ni aux industries primaires comme l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière ou l'industrie minière.

De plus, la nouvelle loi exclut l'étape de transformation initiale dans une industrie basée sur une ressource naturelle. Selon le Règlement, il s'agit là d'une industrie qui utilise comme matière principale une matière qui est à son état naturel ou presque et dont la localisation originale n'est pas le fait de l'action de l'homme. Ces matières sont les minéraux, le pétrole, le gaz et le bois.

Par transformation initiale de ces matières, on signifie l'activité dont le produit est un combustible ou une matière principalement utilisée pour la fabrication ou la transformation ultérieure. Le raffinage du pétrole, la production de concentrés de minéraux, de pâte à papier et de papier journal illustrent bien ce genre d'opération.

Le Règlement précise cependant que les subventions sont accessibles aux établissements qui s'occupent de transformation de concentrés de minerais en métaux, de la transformation de la pâte à papier en carton ou en papier, de transformations chimiques et pétrochimiques, du traitement du poisson et d'autres denrées alimentaires, ainsi que du sciage et d'autres opérations de transformation du bois.

Le Règlement détermine aussi ce qu'est le coût d'immobilisation admissible aux termes du programme et la façon dont il doit être établi. Ailleurs, on précise comment sera calculé le nombre des nouveaux emplois créés. Que ces nouveaux emplois soient reliés à un nouvel établissement ou à un agrandissement, le calcul en sera fait en se basant sur le nombre moyen d'emplois créés durant la deuxième et la troisième année de la mise en exploitation commerciale de l'établissement.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional, s'adresser à la Direction de la promotion industrielle, ministère de l'Expansion économique régionale.



Notre région a été incluse... Quelles sont les implications d'une telle inclusion? Espérons que l'avenir confirmera les bonnes intentions du nouveau ministère de l'expansion économique régionale.

MAJORATION DE LA TAXE SCOLAIRE A STE-GERMAINE

p. 6

ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC SIMON NOLET

p. 17

ENTREE EN VIGUEUR DE DEUX LOIS IMPORTANTES EN MATIERE DE CREDIT AGRICOLE

p. 13

DISCOURS DE M. ADRIEN LAMBERT

p. 12

LA VOIX de L'AIR



SIX NOUVEAUX PILOTES SOLOS A LAC ETCHEMIN

En effet la semaine dernière, 4 élèves pilotes de l'aéro-club ont accompli leur premier vol solo.

Il s'agit de M. Charles-Henri Nadeau, M. Rosario Jolin, M. Reynald Jolin de St-Luc et M. René Morency de Lac Etchemin.

De plus cette semaine, M. Gabriel Bégin et M. Marc Pouliot, tous deux de Lac Etchemin ont aussi volé de leurs propres ailes pour la première fois.

L'aéro-club compte mainte-

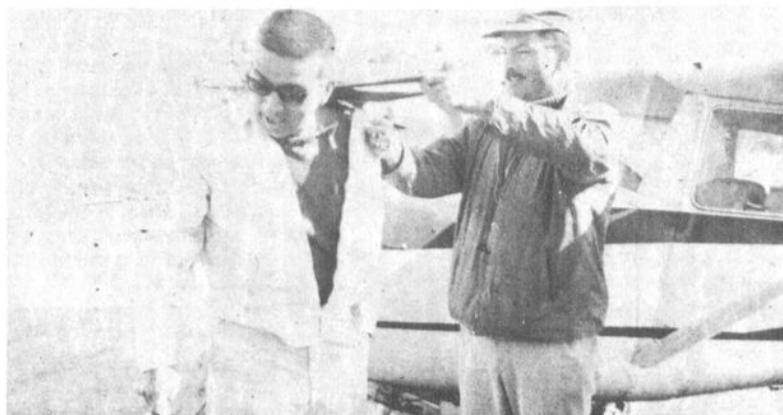
nant douze pilotes solo. Deux de ces pilotes ont terminé les heures d'instructions requises à l'obtention de leur brevet de pilote privé. Il s'agit de M. Maurice Bégin et M. André Jean qui attendent avec impatience d'avoir en leur possession le brevet qui leur permettra de faire monter avec eux des passagers et de voyager partout au Canada et aux Etats-Unis avec des avions monomoteurs pesant jusqu'à 4,000 livres.



M. René Morency



M. Gabriel Bégin



M. Marc Pouliot



M. Charles-Henri Nadeau



M. Rosario Jolin



M. Reynald Jolin

INCROYABLE...!

POUR LA PREMIERE FOIS DANS LA REGION A:



L'Auberge

des Apalaches Inc.

LAC ETCHEMIN

Un orchestre qui fut acclamé partout dans la province avec un guitariste exceptionnel: Damien Mathieu.

ROBERT KIROUAC

ET

LES KOZACKS

Tous les vendredi, samedi, dimanche, ne manquez pas de venir entendre un orchestre d'une aussi grande valeur.

Admission: 50¢ vendredi et dimanche \$1.00 LE SAMEDI

INCROYABLE...!

LAC ETCHEMIN

521 inscriptions à l'école Notre-Dame de Ville Lac Etchemin

Pas moins de 521 élèves s'étaient inscrits en date du 27 août aux cours de niveau secondaire qui seront donnés cet automne à l'école Notre-Dame de Ville de Lac Etchemin.

Une innovation cette année: le cours de sciences-mathématiques sera dispensé aux élèves d'une des quatre classes de 11ème année. Ces élèves ont été sélectionnés suivant une étude rigoureuse de leur dossier académique de l'an dernier, une importance toute spéciale ayant été accordée à leurs facilités à assimiler des notions de sciences et de mathématiques.

Avec 521 inscriptions, la répartition des classes au secondaire devient la suivante: 4 classes de 11ème année: 1 scs-math, 1 scs-lettres, 2 générales, 6 CLASSES de 10ème année: 4 scientifiques, 2 générales et 8 classes de 8ème et 9ème année.

Tout comme par les années passées, il semble que le problème majeur auquel auront à faire face les autorités de l'école sera celui de la rareté et de l'exiguïté des locaux. En effet, on ne dispose que de 16 locaux pour 18 classes, ce qui veut dire que deux d'entre elles seront en continuelle rotation.

Commentant les résultats enregistrés par les étudiants aux examens de 11ème année en juin dernier, le principal M. Gérard Larochelle s'est montré très satisfait. Effectivement, la moyenne enregistrée par l'école Notre-Dame compte parmi les plus élevées de toute la province. Seulement 12 échecs ont été enregistrés sur les 11 examens qu'avaient à passer les 76 élèves de ce niveau, ce qui veut dire 12 déconvenues sur une possibilité de 836. Cette moyenne de plus de 90% de réussites dépasse largement la moyenne provinciale qui fut de 79%.

AMELIORATION DU SERVICE D'AIDE AUX ETUDIANTS A LA C.S.R.C.

Le directeur du service d'orientation aux étudiants de la Commission Scolaire Régionale de la Chaudière, M. Maurice Jackson, a annoncé d'importantes améliorations au chapitre de l'aide aux étudiants. En effet, la C.S.R.C. a engagé deux conseillers en orientation de plus pour l'année scolaire qui débutera bientôt. Un de ces conseillers sera affecté deux jours par semaine aux étudiants de l'école Notre-Dame.

Disposant d'un budget limité, M. Jackson s'est dit peiné de ne pouvoir offrir l'éventail complet des services aux étudiants de la région. Par ailleurs, il a affirmé que son service tenait comme priorité l'engagement pour l'an prochain d'un conseiller en orientation devant desservir exclusivement les écoles de Ste-Justine et de Lac Etchemin. Une autre priorité de son service sera la mise sur pied d'un service de psychologie pour toute la régionale.

COMMISSION SCOLAIRE STE GERMAINE

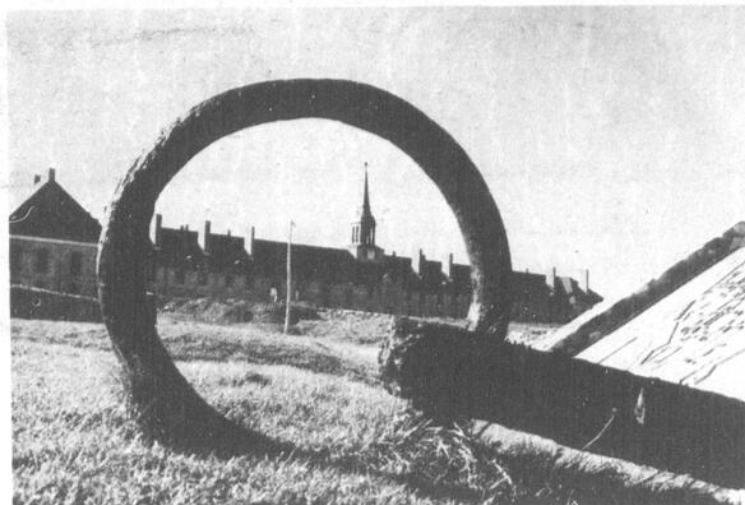
M. ANTONIO BOUCHARD EST ELU PRESIDENT

Lors de l'assemblée de la Commission Scolaire de Ste-Germaine tenue le 21 août, M. Antonio Bouchard a été confirmé dans son rôle de président, poste qu'il occupait par intérim depuis la démission de M. Marc-A. Nadeau.

Le nouveau président a toujours marqué un vif intérêt pour la cause scolaire. Il s'était tout particulièrement fait remarquer par son dynamisme au cours des deux dernières années alors qu'il était commissaire.

M. Bouchard demeurera en fonction durant la période scolaire 69-70.

A la suite de cette nomination à la présidence, l'exécutif de la Commission Scolaire de Ste-Germaine se compose des membres suivants: M. Antonio Bouchard, président, M. Jean Gagnon (élu il y a quelques années déjà), M. Dominique Turmel (entreprend son deuxième terme de un an) et M. Joseph-Henri Aubé (élu le premier juin dernier) tous au poste de commissaires. Une autre nomination devant compléter cet exécutif, sera annoncée le 2 septembre lors de la prochaine assemblée de cet organisme.



Louisbourg (N.-E.) - Vue du château Saint-Louis, centre d'intérêt de la forteresse de Louisbourg, dans un organeau repêché dans le havre de Louisbourg (à 23 milles au sud de Sydney). La reconstruction de la forteresse coûtera 12 millions de dollars au gouvernement fédéral. La ville fortifiée aura l'aspect qu'elle avait en 1745. L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, présidera, le 8 septembre prochain, à l'inauguration de l'aile du gouverneur du château Saint-Louis. Cette cérémonie marquera la fin de la première phase de la reconstruction. Cette dernière devant être achevée vers le milieu des années 1970.

surveillez-les

Recherche. Qualité. Clarté. Exactitude. Variété. Surveillez les as, les maîtres, les vedettes de la télévision à Radio-Canada.



REGARDEZ BIEN, REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 11

LA VOIX DU SUD

Journal bi-mensuel desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté. Tirage 10,000 copies.

"Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no - 1026"

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIES S.F. INC.,
C.P. 490, Lac Etchemin Tél.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers
"LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC."

EDITORIAL

Par Jean ST-HILAIRE



Pourquoi un journal régional?

Qu'est-ce qui crée une mentalité régionale? Ces vétilles qui nous désunissent... ou ces innombrables points en commun qui devraient amenuiser les disparités? Vu l'état actuel des choses au Canada français, il serait téméraire d'opter pour la deuxième solution...

Les fossés s'élargissent? Il suffit de tendre des ponts! Ici intervient la vocation du journal régional.

Depuis la nuit des temps, personne n'a contesté le principe fondamental des grandes réalisations humaines: l'entraide. Vous avez des richesses communes, des problèmes en commun, alors pourquoi s'ingénier à vider l'océan alors que vous pourriez si facilement faire front commun et trouver pragmatiquement des solutions à vos difficultés? A notre sens, un journal régional doit susciter et même provoquer la création des schémas d'une future collaboration inter-municipale.

Comment opérer une telle transformation? Trois moyens d'envergure apparaissent.

Tout d'abord, par l'information, un journal régional peut permettre à toute une population de se mieux connaître, et de mieux saisir la réalité du voisin à travers les nombreux événements qui marquent et souvent transforment sa vie.

Un périodique régional se doit également de féliciter les efforts et

tout aussi naturellement, d'aiguillonner le ou les organismes responsables de lenteurs. Il ne s'agit pas ici de diffamer mais plus logiquement de s'interroger sur l'inanité des projets ou des situations dans toutes les sphères de l'activité publique. L'indifférence et la médiocrité sont les ennemis jurés du progrès régional et seule, une prise de conscience collective (par un media qui rejoint tout le monde) peut en éliminer les dangers.

Les disparités font quelquefois le pittoresque d'une région... Mais, attention! ce "pittoresque" ne peut être personnifié par les seules lois d'un folklorisme chauvin. En adoptant un sens prospectif du futur, un journal régional peut permettre à chacune des municipalités qu'il dessert, d'exploiter intelligemment ce qu'elles ont de particulier, d'original. Rassasser le passé et s'apitoyer sur le présent ne peut que soustraire l'individu à ses vraies raisons de vivre: les actions positives de demain qui pourront faire de lui un citoyen à part entière.

Enfin, la réussite de la vocation d'un périodique régional ne se mesure pas seulement à ses capacités à pouvoir refléter l'état actuel d'une région mais mieux encore, à pouvoir signifier ce qu'elle pourrait et devrait être...

Jean ST-HILAIRE

DR ALAIN LANGIS O.D.

OPTOMETRISTE

Lac Etchemin, Dorchester Bureau. Dr Lafontaine
Tél.: 625-4981 Mercredi: 10 A.M. à 10 P.M.
Examen de la vue Ste-Clair

DYNAMITAGE ET FORAGE

Ciment - Roc - Pavage - Portes de caves - Fossés.
OUTILLAGE COMPLET
Compresseur Ingersoll Rand 125 pi. cu
Marteaux et accessoires.
RUSSELL VACHON
Ste-Germaine Tél.: 625-5272

PIERRE POULIOT

Avocat

Bureau à Lac Etchemin:
le mardi de 7.30 à 9 heures p.m.
le jeudi de 7.30 à 9 heures p.m.
le samedi de 9 heures à midi.

TEL.: 625-5972

JAMES DUFOUR

notaire

LAC ETCHÉMIN - TEL.: 625-2751
9 à 12 heures - 1½ à 5 heures
LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

St-Léon de Standon: mardi à 11 heures
St-Malachie: Mardi à 1 heure (tél.: 642-2843)
St-Odilon: Vendredi à 3 heures.

C.P. 218 LAC ETCHÉMIN

TEL.: 625-4561

A.-B. CHABOT PHOTOGRAPHE



PHOTO EN COULEUR ET
NOIR ET BLANC.

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER

Depuis trente ans à votre service

Les plus belles photographies
en couleur sont signées....



Membre de l'Association des
Photographes Professionnels de la
Province de Québec.

Tél.: 789-2888

LUCIEN BERNARD

Transport général

Déménagement de Lac Etchemin à n'importe quel endroit.

Service prompt et courtois

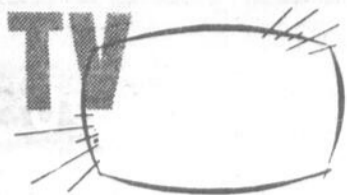
Lac Etchemin, Tél.: 625-2591

ENTREPOT CENTRAL, QUEBEC Tél.: 525-7111



Jeaneau Prudent dit:
"Ne vous amusez pas
dans l'eau avec des
jouets gonflés d'air.
Gardez-les sur la plage
où ils ont leur place."

LA VOIX de la TV-RADIO



NOUVELLES en BREF

LES TELEROMANS DE RADIO-CANADA

Le Service des émissions dramatiques présentera également cette saison quatre téléromans. **Les Belles Histoires des pays d'en haut** de Claude-Henri Grignon reprennent leur place à l'horaire du lundi à 19 h 30. Comme les années passées, ce sera chaque fois un épisode complet. **Les Belles Histoires**, réalisées par Bruno Paradis et Yvon Trudel, débiteront le 8 septembre.

Le lundi 1er septembre à 21 h 30, le **Paradis terrestre** revient également à l'horaire. Cette année, les textes de ce téléroman, créé par Réginald Boisvert, seront écrits par Jean Filiatrault. En plus de ce changement d'auteur, plusieurs modifications seront aussi apportées à la distribution. Ainsi on trouvera dans le rôle de Roger Masson le comédien Emile Genest qui effectue un retour à la télévision canadienne après plusieurs années à Hollywood. On trouvera également Gaëtan Labrèche dans le rôle de Roger Damphousse, Denis Drouin dans celui de Henri Lesieur et Jean-René Ouellet dans celui de Pierre Masson.

Le **Paradis terrestre** est réalisé par Denys Gagnon.

«Les Belles Histoires des pays d'en haut»



«Rue des Pignons»



«La Tosca»

Le populaire téléroman **Rue des Pignons** reprend également sa place habituelle à l'horaire, soit le mardi à 21 heures, et ceci à compter du 2 septembre. Les téléspectateurs retrouveront ainsi les familles Jarry, Lafeuille, Milot, Marsouin, etc., dont ils pourront de nouveau suivre la vie quotidienne faite de peines et de joies. Les textes de **Rue des Pignons**, créé par Louis Morisset, sont écrits par l'épouse du regretté auteur, la comédienne bien connue Mia Riddez. La réalisation de ce téléroman est confiée à Louis Bédard.

Enfin, du côté des téléromans, s'ajoute cette année un tout nouveau feuilleton écrit par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse et intitulé **Quelle famille! Quelle famille!** prendra l'affiche le dimanche 7 septembre à 19 heures et sera une série pour toute la famille. Ce téléroman racontera l'histoire d'une famille de cinq enfants et sera en quelque sorte le reflet de tous les couples, de tous les parents et de tous les enfants. **Quelle famille!** mettra en vedette Janette Bertrand, Jean Lajeunesse, Ghislaine Paradis, Isabelle Lajeunesse, Jeanne Verne, Robert Toupin et Martin Lajeunesse. La réalisation est confiée à Aimé Forget.

Le sel de la semaine

Emission de prestige par excellence de la télévision de Radio-Canada, le **Sel de la semaine** nous revient, cette saison, avec toutefois quelques petites modifications de détails. Ainsi, le **Sel** ne sera plus diffusé le lundi mais le jeudi à 21 h 30, et chaque semaine, sauf le dernier jeudi du mois qui sera réservé à une autre émission d'affaires publiques, le **Part du lion** à caractère économique, celle-là.

Le principe du **Sel de la semaine** est maintenant bien connu de tous: des personnalités marquantes de notre époque sont invitées à venir bavarder, en studio et en direct, pendant une heure avec l'animateur Fernand Seguin.

Ces invités sont de plusieurs sortes, mais tous sont des personnages qui «font» notre temps et qui ont des choses à dire. Ils peuvent évoquer des souvenirs, nous parler de leur métier ou de leur vocation, être les témoins de certains faits ou d'une époque. Ils peuvent aussi nous transmettre leur pensée.

Une autre petite différence encore cette année: le public ne sera pas admis en studio. Par le fait même, on est conduit à penser que certains invités se confieront plus volontiers, dans l'intimité d'un simple dialogue avec Fernand Seguin.

Plusieurs invités ont confirmé d'ores et déjà leur présence: l'écrivain américain Henry Miller, l'écrivain français Henri Bosco, Pierre Dansereau, écologiste et ancien directeur du Jardin botanique de New York; Zizi Jeanmaire. Par ailleurs, de très sérieux contacts ont été pris avec le psychologue Jean Piaget, avec Joseph Kessel, Vladimir Nabokov (auteur de *Lolita*), avec l'académicien Louis Armand, Serge Reggiani, Léo Ferré, Charles Trenet et François Truffaut.

Dans l'équipe de production, on note la présence d'un nouveau réalisateur, Georges Dufresne, mais les autres membres demeurent. C'est-à-dire Fernand Seguin comme animateur; Marie-José Beaudoin et Jacques Guay comme collaborateurs; Fleurette L.-Jeanneret comme script-assistante; Michel Caron en tant que directeur technique, et Camille Prudhomme pour le décor.

Signalons enfin que pour la première émission de la saison, le jeudi 4 septembre, c'est le grand homme politique belge, Paul-Henri Spaak, qui sera l'invité de Fernand Seguin (voir article en page 15). Le 11 septembre, Zizi Jeanmaire; le 18 septembre, l'écrivain Jean-Pierre Chabrol; le 2 octobre, le psychologue Jean Piaget; le 9 octobre, Charles Trenet; le 16 octobre, Henry Miller; le 23 octobre, Serge Reggiani.

Paul-Henri SPAAK



Henry MILLER



Pierre DANSEREAU



Les beaux Dimanches

La prestigieuse série des **Beaux Dimanches** réintègre sa place à l'horaire du dimanche à 20 h 30. Elle sera constituée de grandes émissions musicales (récitals, concerts, opéras, ballets) qui alterneront avec la présentation de théâtres, de téléthéâtres ou de *Soirées au théâtre Alcan*. Précédant ces réalisations musicales ou théâtrales ou y faisant suite, de grands documentaires seront également présentés.

En guise d'aperçu de ce que nous réservent les **Beaux Dimanches**, cette année, mention-

nons quelques titres de pièces qui seront montés: *Pauvre amour* de Marcel Dubé, *Quand nous serons heureux* de Jacques Brault, *Procès pour meurtre* d'Eugène Cloutier, *la Dame de la mer* d'Ibsen et *Trois petit tours* de Michel Tremblay. En tout, 15 oeuvres différentes, dont la moitié d'auteurs canadiens, seront ainsi présentées à l'enseigne des **Beaux Dimanches**. Du côté musique, les téléspectateurs auront l'occasion d'assister entre autres à un *Hommage à Wilfrid Pelletier*, qui ouvrira la saison des **Beaux Dimanches**, au ballet *l'O-*

seau de feu de Stravinsky, à des récitals du pianiste Vladimir Horowitz et des chanteuses Elisabeth Schwarzkopf et Maureen Forrester, à un concert de musique de chambre et à l'opéra *la Tosca* de Puccini.

Pour ce qui est des documentaires, citons aussi quelques titres descriptifs: *les Requins*, *les Reptiles et les amphibiens*, *le Monde vu de l'espace*, *le Destin des tortues de mer*, *Vacances en Suisse*, *la Jungle de corail* et *Adieu de Brel à l'Olympia*.

Les centres de vérification de véhicules du ministère des Transports et Communications ont annoncé que les 26,963 vérifications effectuées au cours des mois de juin et juillet ont résulté en la mise au rancart définitive de 176 véhicules. De plus, des avis de 48 heures ont été émis dans 6,545 cas.

A la suite d'une enquête de ses services techniques, la Régie des eaux du Québec vient d'ordonner à la municipalité de la Durantaye dans Bellechasse, de faire préparer les plans et devis d'un réseau d'égouts et d'une usine d'épuration des eaux afin de traiter non seulement ses eaux ménagères, mais aussi les eaux résiduaires provenant de la laiterie Couture.

Cette enquête avait porté sur la qualité des eaux de la rivière des Mères. Celles-ci s'étaient avérées si polluées que certains cultivateurs devaient faire paître leur troupeau dans des champs éloignés de la rivière.

Le tronçon de la route Transcanadienne qui reliera Lauzon à Montmagny est presque complet. Le ministère de la Voirie rapporte que, en effet, le gravelage et le terrassement sont maintenant presque complétés, et les travaux de pavage devraient débuter prochainement.

La Régie des rentes du Québec annonce que plus de 40,000 bénéficiaires du Régime de rentes toucheront des prestations majorées de 2% à compter de janvier prochain. Dans un communiqué conjoint, le ministère du revenu, qui fait le calcul de l'indice des rentes chaque année, fait savoir que cet indice qui sert au calcul des prestations du Régime des rentes sera augmenté de 2% en 1970, soit le maximum permis par la loi.

Evidemment, cette hausse de l'indice des rentes ne vient que combler celle de l'indice des prix à la consommation.

«Le Québec est en passe de réaliser une grande réforme administrative avec la création prochaine du ministère de la Fonction publique». Voilà en substance ce que déclarait le ministre délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, devant la commission permanente du Conseil exécutif.

M. Masse a souligné que les objectifs de cette réforme administrative, mise de l'avant par le gouvernement sont clairs: planification et contrôle de l'action administrative, coordination interministérielle, réduction des coûts et amélioration du rendement.

Le ministre de la santé nationale et du Bien-être social, M. John Munroe vient d'annoncer que les pensions de sécurité de la vieillesse et le supplément du revenu garanti seront augmentés en 1970.

Ces augmentations seront de l'ordre de 2%.

La direction de l'université du Québec a annoncé que 10% des frais de scolarité qui seront demandés aux étudiants seront retenus pour être versés aux caisses des services aux étudiants. L'étudiant qui fréquentera l'université du Québec n'aura donc pas à déboursier une cotisation pour ces services comme on l'exigeait auparavant dans les institutions universitaires de la province.

UN ANCIEN DE ST-ISIDORE A L'HONNEUR

QUEBEC - (O.I.P.Q.) - L'Association canadienne des producteurs de semences vient de nommer M. Nazaire Parent au titre de membre honoraire à vie, au cours de son congrès annuel qui se tenait à Edmonton en Alberta.

Né à Saint-Isidore, comté de Dorchester, M. Parent fit ses études au séminaire de Québec puis à l'université Laval, où il fut reçu bachelier en sciences agricoles.

Trois ans plus tard, en 1929, il commença à travailler pour le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, se penchant plus particulièrement, jusqu'en 1962, sur la question des grandes cultures.

Chef de la division des productions végétales de 1962 à 1966, il passa ensuite au service de l'Economie et de la programmation avant de prendre sa retraite cette année.

M. Nazaire Parent fut également membre du Conseil des semences du Québec de 1946 à 1969, membre du Conseil provincial des engrais chimiques, juge au concours national de l'orge pendant 15 ans et juge également au concours provincial de l'avoine pendant 6 ans.

C'est l'intérêt qu'il a montré pour l'Association canadienne des producteurs de semences pendant plus de 42 ans qui vaut à M. Parent cette distinction.

BARRAGE POUR LA PECHE PROMIS DANS MONTMAGNY

POURQUOI PAS SUR L'ETCHEMIN?

On se souviendra que, récemment, survenait une entente entre deux ministres, MM. Paul Allard, des Richesses Naturelles, et Gabriel Loubier, du Tourisme, Chasse et Pêche, en vue de favoriser les sports et les loisirs à même les richesses naturelles du Québec lorsque la chose est louable.

Or, sur la proposition de M. Allard, le conseil des ministres vient d'approuver plans et devis permettant à l'Association de chasse et pêche Montmagny-l'Islet Inc. d'entreprendre la construction d'un barrage pour fin de pêche sportive, dans le canton de Bourdages (Montmagny).

Cette décision de la province

devrait inciter notre région à l'envie étant donné que les plans de l'Office de Développement touristique de l'Etchemin faisait état d'un barrage similaire en amont de St-Léon de Standon. Le lac artificiel ainsi créé refoulerait ses eaux jusqu'aux paroisses de St-Odilon et Ste-Germaine. Les avantages d'un tel lac seraient multiples: en plus de servir à des fins de pêche sportive, il s'avèrerait un solide stimulant pour l'activité touristique dans Dorchester tout en permettant un contrôle approprié du débit des eaux, ce qui éliminerait le genre de désastre que connut St-Anselme lors de la crue du printemps 67.

Lettre de démission de l'ex-président de la commission scolaire de Ste-Germaine

Lac Etchemin, 11/8/69.

La Commission Scolaire de Ste-Germaine.

Messieurs les Commissaires,

Par la présente, j'ai le regret de vous annoncer ma démission comme commissaire et président de la Commission Scolaire de Ste-Germaine. Avant de prendre une telle décision, j'y ai bien réfléchi, donc je vous prie d'accepter ma démission.

J'en profite pour remercier tous les commissaires avec lesquels j'ai travaillé durant les quatre dernières années. Je remercie aussi le secrétaire pour sa bonne collaboration. Je ne voudrais pas oublier le corps enseignant de Ste-Germaine qui m'a rendu la tâche de président de la Commission Scolaire si facile durant les années troubles que nous avons traversées.

Votre tout dévoué, Marc-A. NADEAU.

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-GERMAINE

MAJORATION DE LA TAXE SCOLAIRE

La Commission Scolaire de Ste-Germaine a adopté, jeudi soir, le 21, une résolution visant à majorer la taxe scolaire de .57c par \$100 d'évaluation.

L'imposition par \$100 est donc passée de \$1.48 à \$2.05. Cette augmentation substantielle (pour ne pas dire prohibitive) a été occasionnée en raison des nouvelles charges financières que doit supporter la Commission; notamment des dépenses inadmissibles de \$10,500.00 encourues par la Commission Scolaire régionale de la Chaudière au cours de l'exercice financier 68-69.

Le nouveau président de la Commission, M. Antonio Bouchard, a déploré ce nouvel assaut sur le budget des particuliers; soulignant toutefois que son organisme devait cueillir la quasi-totalité du montant possible de \$38,000.00 que les citoyens de Ste-Germaine seront tenus de verser en taxes scolaires afin d'équilibrer son budget déficitaire.

Notez que cette résolution doit être approuvée par le Ministère de l'Éducation avant de prendre force de loi.

Par ailleurs, il a été résolu lors de cette même assemblée, que le transport des élèves de la maternelle habitant les rangs s'effectuera désormais par taxis. Les élèves de la Station et de Lac Etchemin continueront cependant à voyager par autobus.

D'après études, ce nouveau mode de transport s'avèrera beaucoup moins coûteux pour la Commission Scolaire.

PIERRE POULIOT ELU COMMISSAIRE

Lors d'une séance régulière de la Commission Scolaire de Ste-Germaine tenue le 2 septembre à l'école Notre-Dame, M. Pierre Pouliot, avocat de Lac Etchemin, a été élu au poste de commissaire. Pour M. Pouliot, ce nouveau poste s'ajoute à ses fonctions de marguillier en chef et de président du Comité du centre sportif.

Au cours de cette même séance, il fut annoncé qu'un emprunt de \$25,000 avait été contracté avec la Banque Provinciale du Canada à un taux de 9½%. Cet emprunt a été

complètement mobilisé afin de payer les arriérés de salaire des professeurs du primaire ainsi que les dépenses encourues au chapitre du transport. La dette de la commission envers cette institution bancaire s'établit maintenant à \$86,000.

M. Antonio Bouchard, le nouveau président de la commission, a fait remarquer qu'on attendait encore une partie des octrois du ministère de l'éducation, les arriérés de ce côté remontant à l'exercice financier 65-66.

M. JEAN-MARC POULIOT ACCEPTE

M. Jean-Marc Pouliot a officiellement accepté le poste d'échevin à Ville de Lac Etchemin qui lui avait été offert à la suite du décès de M. Benoît Laflamme.

Cette nouvelle nomination vient ainsi compléter l'exécutif du conseil municipal de Ville de Lac Etchemin qui se compose maintenant de M. J.-D. Bégin, maire, et des échevins J.-M. Pouliot, Jules Talbot, Josaphat Thérien, Guy Bouchard, Martial Laflamme et René Morency.

En acceptant le poste, M. Pouliot a fait ainsi démentir les rumeurs voulant qu'il décline inconditionnellement l'offre qui lui avait été faite.

DU NOUVEAU AU PROGRAMME SCOLAIRE

Le ministère de l'Éducation vient d'annoncer quelques transformations dans le programme académique de cette année.

Tout d'abord, on diffusera une série d'émissions télévisées portant sur le français. Cette série est destinée aux enfants de 6 ans ou de 1ère année.

C'est la première expérience du genre tentée dans le domaine de l'enseignement de la langue. Un groupe de spécialistes ont conçu l'émission après plusieurs

expériences pilotes concluantes. Les émissions seront diffusées tous les jours de classe à partir du 20 octobre prochain.

Par ailleurs, les commissions scolaires qui voudront enseigner le nouveau programme de physique 43 aux élèves de secondaire IV, pourront le faire en obtenant l'autorisation du ministère.

Les connaissances fournies par ce cours seront complétées par une série de films.

STE CLAIRE

DEMANDE DE PROLONGATION DU RESEAU D'AQUEDUC ET D'EGOUTS

En conclusion à un règlement accepté sans opposition lors d'une assemblée publique tenue le 29 juillet dernier, la municipalité de Ste-Claire vient d'adresser une demande de prolongation de son réseau d'aqueduc et d'égouts pour certaines rues en voie de développement.

Le projet fait présentement l'objet d'une étude au ministère des affaires municipales et à la régie des eaux.

Estimés à un coût global de \$73,000, une partie de ces travaux devra être effectuée cet automne à moins d'un fâcheux contretemps.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Alfred Gagnon, a tenu à souligner que l'exécution complète des travaux s'échelonnait sur une période de cinq ans; les déboursés pour la tranche de cet automne étant de l'ordre de \$15,000 à \$20,000.

CA AVANCE AU FOYER

Au train où vont les travaux, la construction du foyer d'hébergement devrait être parachevée dès la fin d'octobre.

D'une capacité de 40 lits, ce foyer ultra-moderne offrira tout le confort et la calme ambiance nécessaires aux pensionnaires qui y résident.

ST ODILON

VOL ORIGINAL

La sûreté provinciale est à élucider un vol qui a été perpétré entre samedi et mardi matin à St-Odilon de Cranbourne.

On a en effet subtilisé les batteries de 7 compresseurs et tracteurs appartenant à la firme Verrocchio.

C'est le deuxième vol du genre qu'on enregistré chez cette compagnie, dans cette même région, soit sur le tronçon en construction entre St-Odilon et St-Benjamin.

36 ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL A LAC ETCHEMIN POUR UNE SESSION D'ETUDE

36 étudiants en géographie de l'université de Montréal passeront quatre jours à Lac Etchemin afin d'étudier sur place les dispositions et mécanismes mis de l'avant par leur professeur, M. Marcel Bélanger, dans son volumineux rapport sur la région de l'Etchemin.

Le groupe doit arriver le 22 de ce mois et établira ses quartiers de travail au centre culturel.

M. Bélanger est bien connu dans les milieux de l'O.D.R.E. il s'est fait un ardent protagoniste de la vocation touristique de l'Etchemin. Ses travaux jouissent d'une haute considération au niveau gouvernemental en raison de leur élaboration à la fois rigoureusement scientifique et originale.

FAITES-NOUS PARVENIR VOS INFORMATIONS!

L'expérience nous enseigne qu'un des problèmes majeurs auxquels se heurte la bonne marche des différents organismes sociaux, culturels, sportifs ou municipaux est le manque d'informations du public sur leurs activités.

Le problème sera désormais résolu en grande partie pour toutes les organisations des municipalités qui lisent notre périodique si vous nous confiez la publication de vos nouvelles. Avec un tirage de tout près de 10,000 copies, la Voix du Sud rejoint la majorité des foyers de Dorchester, une bonne partie de ceux des paroisses limitrophes de Bellechasse, un nombre appréciable de lecteurs de la Beauce ainsi que d'anciens de la région qui habitent maintenant des endroits aussi éloignés que l'Ontario et le Connecticut.

Toutes les nouvelles d'intérêt qu'on voudra bien nous faire parvenir et qui ne comporteront pas un caractère commercial, seront publiées gratuitement.

Une collaboration toute spéciale en ce sens est attendue de la part des secrétaires de municipalités ou de commissions scolaires ainsi que des dirigeants des nombreux groupements sportifs, sociaux et culturels qui oeuvrent dans la région desservie par notre journal.

Notez qu'il n'est pas nécessaire qu'un texte soit rédigé. Vous pouvez tout aussi bien nous faire parvenir vos renseignements sous forme "télégraphique", un texte sera objectivement composé d'après ces renseignements.

Aidez votre organisation tout en rendant ce journal plus intéressant.

Faites parvenir vos nouvelles à:

Jean ST-HILAIRE,
La Voix du Sud,
Lac Etchemin, P.Q.

OUVERTURE D'UN MAGASIN DE LA REGIE DES ALCOOLS A LAC ETCHEMIN

Le conseil municipal de Ville de Lac Etchemin a fait savoir dernièrement que la régie des Alcools du Québec ouvrira les portes de son nouveau magasin d'i-

ci une quinzaine de jours.

Ce nouveau magasin est situé sur la première avenue, à l'endroit même où s'élevait l'ancien garage de la Coopérative.

Me GUY BERTRAND CANDIDAT P.Q. DANS DORCHESTER

Me Guy Bertrand, élu candidat officiel le 29 juin. Criminologiste de Québec, âgé de 31 ans. Né à Ste-Lucie de Beaugard, dans le comté de Montmagny. Etudes classiques au Séminaire St-George de Beauce et au Collège St-Laurent à Montréal. Etudes universitaires en droit à l'Université McGill et à l'Université de Sherbrooke. Président du Club Fleur de Lys pour deux ans. Président de la Société de criminologie (chapitre de Québec) et directeur provincial (1968). Membre du Conseil général des Etats Généraux du Canada Français.

M. Gérard Laroche est nommé président de la Corporation du foyer de Lac Etchemin

A la suite du décès de l'ancien président, M. Benoit Laflamme, le bureau de direction a promu M. Gérard Laroche à ce poste, lors d'une réunion tenue mercredi soir à l'école Notre-Dame.

A la suite de cette nomination, on a procédé à l'élection de tout un nouveau bureau de direction.

Des détails vous seront fournis lors de notre prochaine édition, cette nouvelle nous étant parvenue juste avant de mettre sous presse.



AVIS AUX CULTIVATEURS

ABATTOIR CHEVALIN

MONSIEUR,
Nous achetons des animaux de toutes sortes.
SPECIALITE: animaux morts ou malades: chevaux, vaches, etc... etc...

AMEDEE FORTIER

Ste-Claire, Tél.: 883-3575

NOUVELLES DE DERNIERES HEURES...

St-Gervais a pris une avance de 2 à 0 en finale de la ligne "50" de Dorchester-Bellechasse en disposant à nouveau du Ste-Hénédine par le compte de

ST MALACHIE

ORAGE AU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-MALACHIE

Mardi le 2 septembre se tenait à Saint-Malachie une séance régulière du Conseil Municipal.

Après l'adoption du procès verbal de l'assemblée précédente, adoption qui fut très laborieuse et nécessita de nombreuses corrections une proposition du conseiller Edouard Patoine suscita des protestations de deux citoyens blessés par cette dernière.

Le Maire essaya de rétablir l'ordre à plusieurs reprises, il demanda à ces deux citoyens qui nuisaient à la bonne tenue de l'assemblée de s'asseoir et de se taire. Prétendant que la demande faite était "hord d'ordre" ces deux personnes refusèrent obéissance au maire, continuèrent à parler et à se promener voire même à venir insulter les conseillers à la table même du conseil.

Durant les discussions, le curé de la place entra dans la salle pour faire une demande au conseil afin de pouvoir déplacer un panneau d'annonce fixé à la façade de l'église.

A la première acalmie le curé demanda la parole au maire qui la lui accorda, et tous acceptèrent et abondèrent dans le sens de la proposition de leur pasteur.

Le curé expliqua alors qu'il s'excusait d'avoir été témoin bien involontaire de la discussion précédente, étant curé de la place depuis trois ans, et ne voulant en rien s'ingérer dans les affaires municipales, c'était la première fois qu'il se rendait au conseil, et y allait dans l'unique but de demander la permission d'enlever le panneau ci-haut mentionné.

Après s'être ressaisi un peu de sa surprise, en face d'une telle séance, il dit simplement: "Je ne veux en rien ni blâmer ni approuver qui que ce soit, mais je trouve tout à fait inconvenable ce qui vient de se dire. Comment peut-on laisser insulter en pleine assemblée la première autorité de la paroisse, le maire en le qualifiant d'homme complètement borné, et laisser traiter tout le conseil d'hypocrites et de sépulchres blanchis. Ce sont là des insultes déplorables et indignes d'une telle assemblée".

Le curé se retira et ne voulut pas être témoin même un seul instant de la chicane qui recommençait.

Le conseil dû suspendre ses délibérations après avoir pris la décision de prendre des procédures légales contre ceux qui avaient prononcé ces insultes et nuisaient à la paix lors des séances du conseil.

5 à 3, mardi soir dernier. Le lanceur victorieux fut Clément Nadeau et le perdant, Jean-Marc Dion.

"TON PARADIS, C'EST L'AUTRE"

Le président du comité de souscription du foyer de St-Anselme, M. Laurent Caron, a annoncé qu'on avait amassé à date un montant de \$29,300. dépassant ainsi de \$2,300 l'objectif fixé avant la souscription.

C'est le titre d'un livre nouveau et magnifique qui, sans le dire, prend la contrepartie de "L'enfer, c'est les autres".

Ce quatrième volume de la série "Nouvel Accent" est le plus utile et le plus éclairant pour ceux qui veulent vivre une exaltante fraternité. L'auteur, Maurice Gareau, prêtre-prédateur, est bien connu pour ses écrits profonds mais en style de tous les jours.

Un conseil d'ami: ne manquez pas ça!

En vente à \$1.50 à votre librairie, ou à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LAC ETCHEMIN

AVIS

Je donne avis aux électeurs de la ville de Lac Etchemin, que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseillers pour la dite ville, aura lieu au secrétariat de la ville, le vingt-sixième (26ième) jour du mois d'octobre, en l'année mil neuf cent soixante-neuf (1969), entre 12.00 heures et 14.00 heures et que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le deuxième jour du mois de novembre dans l'année mil neuf cent soixante-neuf (1969), depuis 9.00 heures jusqu'à 19.00 heures dans chaque arrondissement de votation; et que j'ai nommé monsieur Emile Ferland, rentier de Ville de Lac Etchemin, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing à ville de Lac Etchemin ce quatrième jour de septembre 1969.

Yves LETOURNEAU
avocat et président d'élection

PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION SCOLAIRE DE CRANBOURNE, ST-ODILON, DORCHESTER

AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES POUR LES TRANSPORTS D'ECOLIERS

A- Avis public est par la présente donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Cranbourne que des soumissions publiques pour le transport des élèves du niveau primaire et secondaire de la commission scolaire de Cranbourne seront reçues jusqu'à 5 heures p.m., le 8 septembre 1969 au bureau du secrétaire de la Commission Scolaire de Cranbourne.

B- Les cahiers de charges, conditions et règlements de soumission peuvent être obtenus au bureau de la Commission Scolaire le secrétaire à commencer du 29 d'août 1969 aux heures ordinaires de bureau soit de 8 heures a.m. et 5 heures p.m.

C- Seulement les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner pour le transport des écoliers. Et se conformer à toutes les exigences contenues dans les documents inclus aux cahiers des charges.

D- Chaque soumission devra contenir un chèque personnel visé d'une banque à charge ou caisse populaire de 10% du montant total de la soumission du transport d'écoliers.

E- Seuls les soumissions faites sur les formules de la Commission Scolaire de Cranbourne et remises dans l'enveloppe fournie à cette fin seront considérées.

F- L'ouverture des soumissions se fera par les commissaires de Cranbourne, et deux membres de la Régionale de la Chaudière à commencer de 7 1/2 heures, p.m. le 8 septembre à la salle des réunions de la Commission Scolaire.

G- Des soumissions sont demandées pour les circuits suivants.

- 1.- rang 10
- 2.- rang 8 haut du 8 ème
- 3.- rang 8 bas du 8 ème
- 4.- haut du 6 ème rang
- 5.- bas du 6 ème rang
- 6.- rang 4
- 7.- rang 1

H- Tous renseignements supplémentaires concernant cette demande de soumission peuvent être obtenus au bureau de la Commission Scolaire de Cranbourne.

La Commission Scolaire de Cranbourne ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Donné à St-Odilon de Cranbourne le 28ième du mois d'août 1969.
La Commission Scolaire de Cranbourne,
Par: Adélar Labbé,
Secrétaire-trésorier.

CHOIX D'ETE, JOIES D'HIVER!

SKI-DOO '70



*
PLAN
DE
MISE
DE COTE
AVEC
UN
LEGER
ACOMPTE
*

Venez admirer nos modèles '70!
Choix de ski-doo usagés en excellente condition à compter de \$150.00

GUY LEHOUX Inc.,

Lac Etchemin

Nous avons en main tous les accessoires pour le ski-doo tels que

- habits d'auto-neige
- bottes
- casques de sécurité
- mitaines
- ceintures



LE CHEF FIDELE JOLIN vous invite à venir déguster ses spécialités, à la magnifique salle à dîner, de l'hôtel le plus chic de la région (le seul classé XXX dans le guide bleu).

La salle à dîner est aussi ouverte le dimanche
Prix spéciaux pour toute la famille

Dîner d'hommes d'affaires \$1.50

Nous avons aussi à votre disposition deux magnifiques salles de banquets. Salles privées pour groupes.

DANSE TOUS LES JEUDIS - Salle du bas
BAR SALON

Chanteuse: FRANCINE
MARDI - JEUDI - SAMEDI
POUR RESERVATIONS:

Manoir

Lac Etchemin, Que.

André Jean

Gérant - Manager

Tel.: (418) 625-2101



NOUVELLES en BREF

Le ministère du revenu vient d'annoncer que désormais, les entrepreneurs en construction seront tenus de payer eux-mêmes la taxe provinciale sur tous les matériaux imposables qu'ils achètent pour l'exécution de leurs contrats et ce, quelle que soit la nature de ces contrats.

Le Québec obtiendra-t-il gain de cause auprès d'Ottawa en matière de politique du Crédit Agricole? Comme on le sait, le Québec revendique la responsabilité de l'inspection, de l'administration et de l'adjudication des prêts dans ce domaine, tout en procédant, de concert avec Ottawa, à la détermination des objectifs fondamentaux à poursuivre et des cadres généraux des politiques de crédit.

La Ville de Ste-Marie, dans la Beauce, a vendu en juillet, à Grenier, Ruel & Cie Inc. une émission de \$100,000. d'obligations, à 81.2%, en 2 tranches, dont l'une de \$53,000 en séries 10 ans et l'autre de \$47,000 à terme 20 ans, à un prix de \$94.83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.107%. La tranche de \$53,000 en séries comporte un solde de \$21,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 4 ans.

Inauguré le 26 juillet et clôturé le 4 août, le troisième festival folklorique de Baie St-Paul a connu un retentissant succès. Malgré l'indéniable vocation touristique de l'Etchemin, nous attendons encore un tel événement qui ouvrirait le charme pittoresque de nos paysages aux touristes qui se font de plus en plus nombreux...

Du nouveau à l'Expo Provinciale de Québec: "Jouez Québec '69. Une représentation audio-visuelle avant-gardiste qui s'inscrit dans le cadre de la campagne "Québec sait faire" pour promouvoir la vente des produits du Québec.

HENRI ROY D.C. CHIROPATICIEN

Tous les jrs de 9h. a.m. à 9h. p.m.
461, 1ère Ave, Tél. 228-3852
ST-GEORGES-EST
Edifice Gagnon, photographe

On demande un logement de 4 pièces. Situé dans le village. (besoin pressant).

S'adresser à:
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-3551

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet 1252-69-
Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route Langevin, dans la paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne, comté de Dorchester. Longueur de 0.95 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$1,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 17 septembre, 1969.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

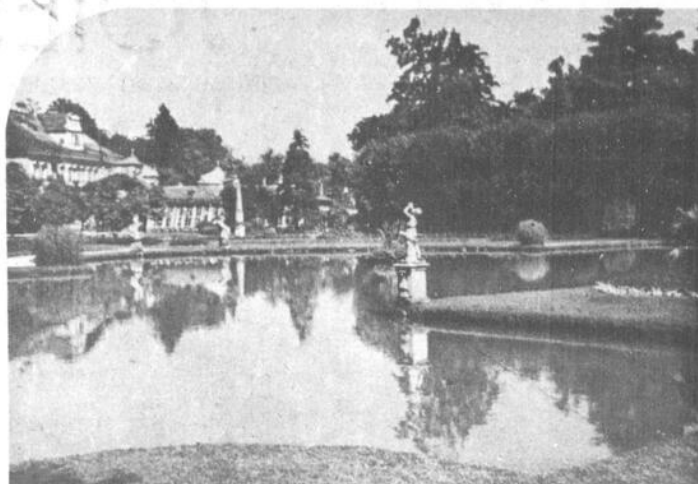
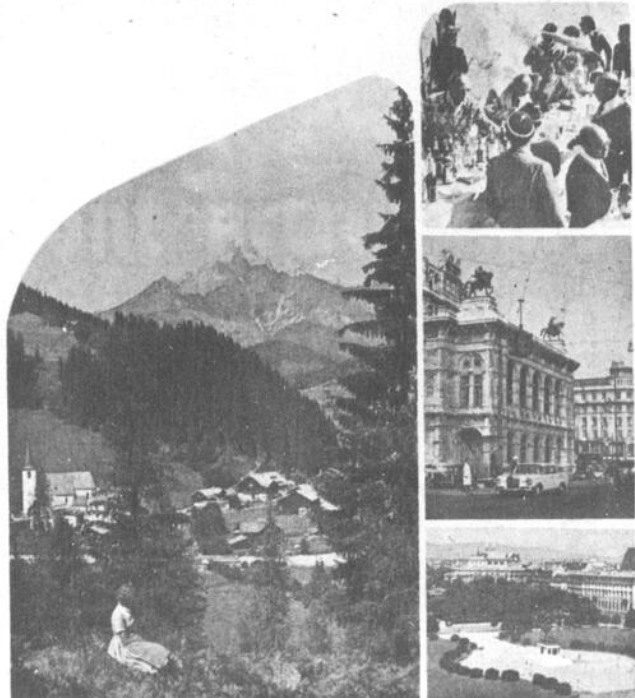
Le Sous-ministre,
Eddy MONETTE, ing.,



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

AUTRICHE

ENVOÛTANTE



"Envoûtante", voilà le mot qui revient le plus souvent sur les lèvres de ceux qui reviennent d'Autriche.

Vienne, la capitale, est à quelques heures seulement du Canada. Elle vous séduira sûrement. Marchez dans la verdure de Stadtpark et le long de Ringstrasse, une des plus belles rues d'Europe. Parmi les boutiques de

Vienne, on relève de petits établissements sympathiquement anciens, parfois vieux de deux siècles, appartenant toujours aux mêmes familles et offrant porcelaine délicate, bijoux d'un goût raffiné, dentelles exquises et ravissantes antiquités. Pour les équipements de ski de la plus haute qualité, les fusils de chasse de grande précision, les lainages

tyroliens tricotés à la main et les culottes de cuir Lederhosen, il faut aller dans les pimpantes boutiques de sport.

La cuisine autrichienne est un art agréable accessible à tous. Vous devez évidemment faire honneur au veau cuit avec grand soin et connu dans le monde entier sous le nom de Wiener Schnitzel. Le gibier, apprêté avec des champignons des bois, est d'une exceptionnelle tendreté. Les spécialités au poulet sont également succulentes, ainsi que les boulettes de viande et les nouilles. Même si vous êtes au régime, vous ne pourrez sans doute pas résister aux desserts.

Bon nombre de restaurants et de tavernes possèdent de charmants jardins et présentent de la musique tzigane ou autre sous les étoiles.

Puisque vous êtes à Vienne, pourquoi n'en pas profiter pour faire une balade dans les bois environnants qui ont tant inspiré Johann Strauss... pour admirer l'étonnante collection de vaisselle d'or et d'argent Louis-Quinze à l'ancien palais impérial... pour assister à un spectacle hippique de la fameuse Ecole espagnole d'équitation. La grande roue du Prater vous procurera des sensations fortes et vous pourrez, en été, faire une merveilleuse excursion sur le Danube.

L'Autriche est agréable en toutes saisons. Si vous aimez la belle musique, demandez à votre agent de voyage de vous procurer des billets pour le célèbre festival annuel Mozart à Salzbourg, qui a lieu de la dernière semaine de juillet à la fin d'août.

L'Autriche n'est pas qu'un pays de châteaux. Maintes régions se prêtent à la natation et à la pêche. Elle est évidemment recherchée pour le ski, qui s'y pratique dans un décor incomparable. Selon vos préférences, vous pouvez opter pour une station très huppée, telles Kitzbühel et St. Anton, fréquentées par les princes du sang et les skieurs du monde élégant, Bad Gastein, qui permet de passer des pentes enneigées aux tables vertes du casino, ou pour une station moins dispendieuse comme Mariazell.

Quelques villes autrichiennes particulièrement intéressantes: Innsbruck, la grande ville tyrolienne dotée de pistes olympiques de ski et de bobsleigh... Klagenfurt et le château voisin de Hochosterwitz, qui semble sortir d'un livre de contes... Graz et sa collection d'armures anciennes, la plus considérable du continent... la charmante ville de Linz si sympathique avec sa place curieuse et ses petites boutiques alléchantes.

Si vous aimez danser et que vous voyagez durant le carnaval (du 31 décembre au mardi gras), vous aurez l'occasion de participer à un bal ou un gala. Le pays possède quantité de stations thermales.

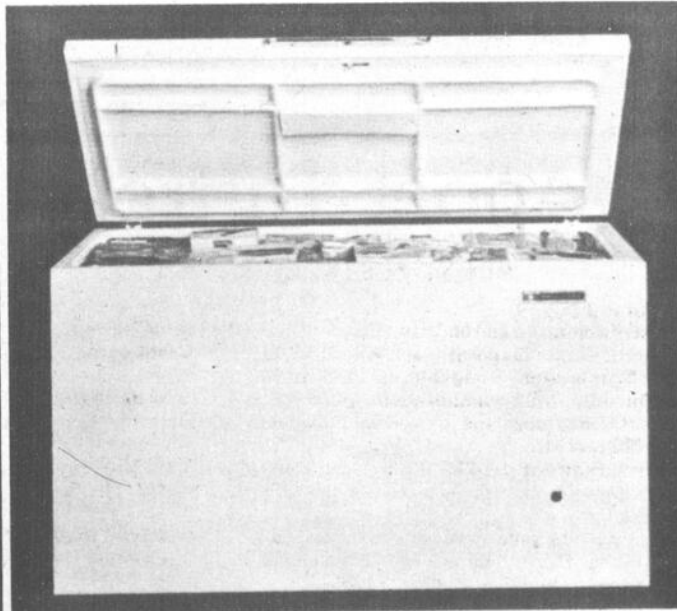
Les ressources de logement sont en général au-dessus de la moyenne. Les hôtels, dont certains ont été aménagés dans de vieux châteaux, appartiennent à diverses classes allant des établissements à prix modique aux hôtels de grand luxe (de \$3.00 à \$15.00 US la chambre pour une personne). Il existe un grand choix d'auberges et de pensions modestes mais bien tenues. Hors saison, les hôtels demandent environ 20 pour cent de moins. A Vienne, des hôtes polyglottes s'occupent de vos réservations avec efficacité. Dans l'ensemble, les services de transport sont excellents et l'on trouve des voitures de louage dans toutes les villes importantes.

L'Autriche est captivante d'un bout à l'autre de l'année. Et Air Canada vous y conduit en quelques heures.

Des gens charmants, des paysages enchanteurs, des villes attachantes, une cuisine savoureuse, d'admirables installations de sports, de la musique partout, c'est l'Autriche!

Sensationnel! Fantastique!

Venez admirer notre choix
très étendu d'appareils
ménagers



Venez vous rendre compte
de nos prix compétitifs!

Une visite vous convaincra!

AE AMEUBLEMENTS
ETCHEMIN ENR.
(René Bernard, prop.)
Lac Etchemin tél.: 625-5991

UNIS POUR

MIEUX VOUS SERVIR

Gérard
Ruel meubles
ST-MALACHE
Tél.: 642-2112

LA VOIX de la FEMME



DECORATION MON BEAU SOUCI - L'immense fenêtre astucieusement habillée s'intègre harmonieusement à ce décor qui marie l'ancien et le moderne. Des stores à lamelles verticales rivalisent de blancheur avec les murs. La matière, une cotonnade à stores, la Tontine. Le jeu des lamelles orientables donnent du relief au mur tout en permettant de doser la lumière et de protéger l'intimité de l'occupante. Romantique lit de cuivre joliment paré d'une cotonnade à fleurs.

MARIAGES

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS!

Tous les nouveaux mariés de la région desservie par la VOIX DU SUD sont priés de nous faire parvenir leur photo de mariage en ayant soin d'y joindre tous les détails nécessaires à la composition du bas de vignette. Une collaboration toute spéciale est attendue en ce sens des parents des nouveaux conjoints...

Notez que ces photos et les avis de naissance seront publiés gratuitement comme service à nos lecteurs.

CHRONIQUE DE COUSINE BLANCHE

Votre chevelure, madame

Il est évident, chères lectrices, que, à en juger par les lettres que je reçois, nombre de femmes ignorent qu'il est possible d'endommager la racine des cheveux à un tel point que leur repousse en est affectée.

Il faut porter une attention particulière lorsque l'on se sert d'un peigne, procéder avec une certaine délicatesse. Ici, attention aux mamans! Il semble quelquefois que vous avez plutôt l'intention d'arracher la tête de l'enfant que de la peigner.

Voici maintenant la manière de procéder pour le brossage de vos cheveux. Tournez les poils de la brosse vers le cuir chevelu, et ensuite vers le plafond tout en brossant vers l'extrémité des cheveux. De cette façon, la brosse ne touche pas au cuir chevelu, ce qui est de beaucoup préférable.

Le massage fait tel qu'il doit l'être est aussi très profitable à toute chevelure. Il en stimule la circulation du sang et produit un effet de dégagement nécessaire à des cheveux sains.

Voici comment vous devez vous masser. Étendez les doigts sur le cuir chevelu. Tenez les doigts dans cette position tout en exécutant en mouvement circulaire qui fait bouger le cuir chevelu. Changez la position des doigts jusqu'à ce que vous ayez massé toute la tête.

L'état général de santé peut affecter votre chevelure. La perte des cheveux souvent se produit après une maladie ou durant des périodes de grande tension.

Si vos cheveux sont soit trop secs ou trop gras, il existe sur le marché d'excellents toniques qui peuvent dans la majorité des cas aider à résoudre votre problème particulier.

Demandez mon feuillet sur les soins des cheveux. Il contient plusieurs renseignements qui sauront vous être utiles. Je vous l'envoierai sous pli confidentiel sur réception d'un 10¢. Adressez vos demandes à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Que.

COUSINE BLANCHE

La mode à cotonnades que veux-tu?

Vous reprochiez aux modélistes de ne pas pécher par excès d'audace, n'est-ce pas? En ce cas, les merveilles d'inventions dont vous ferez votre bel automne, vous convaincront du contraire. La nouvelle collection de cotonnades éclate de trouvailles pour tous les goûts et toutes les personnalités.

La mode est aux superposés. Et qui dit superposés dit interchangeables, interchangeables repensés. Pour la belle prodigue de ses effets, chaque pièce de vêtement fait la paire avec une foule d'autres. Vous voilà nanti d'une garde-robe à métamorphoses ouverte à toutes les fantaisies, toutes les compositions, surtout celles jugées impensables naguère. Un seul ensemble offre plus de possibilités que vous n'en auriez jamais imaginées. Gilet, tube, tunique... jupe, pantalon, veste... La saison sera terminée que vous ne les aurez pas encore épuisées.

La silhouette se fait filiforme. La palette a, tantôt l'éclat des baies et des feuilles vertes et or sous le soleil automnal, tantôt la discrétion des tons sourds et des demi-teintes.

Mais la révélation, c'est sans conteste le noir. Décidément, le noir est à voir... à redécouvrir. C'en est fini de la sobre petite robe passe-partout des années dernières. Allez ce noir hors-série a bien d'autres ressources. Ce sont la velventine ou les nouveaux imprimés aux étourdissants décors floraux ou géométriques ou aux énormes carreaux proprement délirants.

Mais que vaut une mode sans touche personnelle? De là, la vaste gamme de modèles que les dessinateurs vous proposent en gardant bien de vous imposer quoi que ce soit.



BRASIER AUTOMNAL - La souple velventine aux flamboyantes couleurs d'automne fait merveille dans les tenues estudiantines. Tout ce qu'il y a d'élégant mais aussi de confortable, grâce au coton. A gauche, robe à manches longues avec col et poignets rayés que rappelle la ceinture nouée. A droite, une petite chose à manches courtes, étourdissante en ses rayures contrastées.



LES SUPERPOSES - Introduction à l'art des métamorphoses. Les ravissants multiples en souple velventine. Jupe évasée plus gilet corsaire plus pantalon large plus veste croisée plus jupes de coton imprimé.... Total: une garde-robe à décomposition. Solution de Evan-Picone.

Casserole aux pommes

1 tasse de sucre
2 cuillerées à thé de cannelle.

Régler le four à 350°. Chauffer l'huile dans une poêle de 10 po de diamètre. Faire dorer le pain puis retirer du feu. Mélanger à part les pommes, le sucre et la cannelle. Badigeonner une cocotte de deux pintes avec de l'huile de coton. Alternier les rangs de pain et de fruit. Terminer par le pain. Couvrir et faire cuire 30 minutes. Découvrir et prolonger la cuisson de 25 minutes. Servir chaud ou froid avec de la crème. Donne 8 portions.

8 tranches de pain frais en dés (4 tasses)
½ tasse d'huile de coton alimentaire
4 tasses de pommes en lamelles (2 livres)

Etrange découverte

BRASILIA (AFP) — La découverte d'une étrange tribu d'indiens noirs aux cheveux lissés a été annoncée par les autorités de la Fondation nationale des Indiens du Brésil. Beaucoup plus grands de taille que la plupart des Indiens des tribus connues, ces "Indiens noirs" vivent dans les régions pratiquement inaccessibles des contreforts de la chaîne de Tombador, dans l'Etat du Mato Grosso.

Selon les experts de la fondation, il est difficile de savoir s'il s'agit vraiment d'indiens ou de descendants d'esclaves noirs qui, il y a deux cents ans, avaient pris le maquis pour organiser la célèbre "révolte des Quilombos". On croit par ailleurs que ces "Indiens noirs" sont assez sauvages, et d'autant plus dangereux qu'ils sont plus avancés sur le plan culturel. Les mêmes experts assurent en effet qu'ils savent fondre le métal puisque la pointe de leurs flèches est garnie de fer.

GRAND SUCCES DE LA PARADE

DE

La grande parade de modes présentée mercredi soir, le 26, au Manoir du Lac Etchemin, a remporté un retentissant succès auprès de la gent féminine de la région.

Onze charmants mannequins provenant de huit paroisses des environs ont fait l'exhibit de ravissants modèles de robes et de manteaux de fourrure de tous styles de-

vant une salle comble de yeux rêveurs...

Même si l'auditoire était composé en grande majorité de dames, les quelques observateurs "mâles" présents furent charmés de leur soirée et n'ont pas semblés trop "consternés" en constatant les mines revendicatrices de leur épouse...

L'hiver bientôt... Faites vos jeux madame...

MODES



Mlle Louise Morissette
St-Léon de Standon



Mlle Celine Gaudreault
Ste-Rose



Mlle Huguette Perreault
St-Luc



Mme Fernande Pouliot
St-Camille Cte Bellechasse



Mlle Louise Beaudoin
Ste-Germaine Station



Mlle Louise McCaughy
Lac Etchemin



Mlle Micheline Lamontagne
St-Camille Cte Bellechasse



Mlle Marthe Fauchon
St-Malachie Cte Dorchester



Mme Rolande Bernard
Lac Etchemin



Mlle Mariette Lecours
Ste-Justine Cte Dorchester



Mlle Suzie St-Hilaire
St-Odilon Cranbourne

PHOTOS:
Studio
Alyre CHABOT
Lac Etchemin

MONSIEUR ANDRE LESSARD

Marchand de fourrures

vous invite à transiger vos achats de fourrures directement entre vous et le manufacturier...

Réparations, altérations, manteaux tout faits, ou sur mesure, si désirés, sans surplus...

Si intéressés, adressez-vous en tout temps... à,

LINGERIE CHEZ ANDREE

Confection pour dames, Haute couture.
Lac Etchemin, Dorchester Tél.: 625-3951

Mme Gaby Bégin,
représentante et dépositaire

LA VOIX des AGRICULTEURS

LA FORET DANS L'ETCHEMIN

Discours de M. Adrien Lambert

L'agriculture - Les oeufs - On réclame des mesures susceptibles de protéger les producteurs canadiens contre l'importation

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, le 7 juillet dernier, je posais à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pépin) une question relative à un problème bien particulier avec lequel les producteurs d'oeufs du Canada sont actuellement aux prises.

Cette industrie, qui est devenue très importante, contribue justement à procurer de l'emploi à un très grand nombre de personnes. Elle traverse présentement une période de plus en plus creuse. Les coûts de production augmentent, alors que le prix des oeufs a baissé considérablement, depuis le 1er janvier 1969.

En effet, au mois de janvier 1969, selon la publication des prix au détail, les oeufs se vendaient, en ce qui a trait à la catégorie "A" gros, 67.3c., et, aujourd'hui ils se vendent 55.7c., alors que les prix payés aux producteurs canadiens ne cessent de baisser depuis le début de l'année.

Les importations sont de plus en plus massives. Par exemple, il est entré près d'un million de douzaines d'oeufs des Etats-Unis durant les semaines des 11 et 18 mai. Au cours des premiers mois de l'année 1969, c'est-à-dire au mois de décembre 1968, on en avait importé 268,400 douzaines.

Au mois d'avril, 1,222,609 douzaines ont été importées. En fait, pendant les quatre premiers mois de l'année 1969, on a importé 2,744,139 douzaines d'oeufs.

Nous avons, par contre, exporté 140,204 douzaines d'oeufs, ce qui laisse un déficit de 2,603,908 douzaines.

Le prix moyen pondéré reçu par le producteur canadien, qui était de 44c. la douzaine au début de janvier 1969, n'a cessé de fléchir constamment et s'établissait, selon les statistiques fédérales, à moins de 34c. au mois de mai. La situation réelle est encore plus critique que ne l'indiquent ces statistiques.

Monsieur l'Orateur, plusieurs producteurs ont construit des poulaillers très modernes, équipés de façon adéquate. Ils ont investi des capitaux assez considérables et, cependant, ils voient, de mois en mois, leur profit diminuer. La marge de profit des producteurs diminue constamment.

J'ai en main un tableau permettant de faire des comparaisons au sujet des oeufs de la catégorie "A". En 1949, par exemple, la part de la commercialisation était de 18.5 p. 100, et celle du producteur de 81.5 p. 100, alors qu'en 1966, la part de la commercialisation était montée à 30 p. 100 et celle du cultivateur était de 70 p. 100. En 1969, nous estimons que la situation est encore plus grave.

Une étude a été faite, en vue de connaître aussi exactement que possible le coût de production, à la ferme, des oeufs et d'après cette étude — Cornwell — le prix moyen de la douzaine d'oeufs, à la ferme, a été établi à 35.7c.

Ainsi, monsieur l'Orateur, on peut déduire, selon l'étude qui a été faite, que le salaire horaire du principal producteur a été établi à 67c. l'heure pour un adulte, et à 57c. pour les autres.

(10.10 p.m.)
Nous avons reçu, au cours

de notre voyage dans les provinces Maritimes, des mémoires qui ont été présentés au comité de l'agriculture et qui traitent de cette situation désastreuse. A mon avis, il est de notre devoir de dire qu'étant donné les circonstances, le comité n'a pu, pour des raisons que j'ignore, présenter un rapport à la Chambre.

Les producteurs se plaignent de façon sérieuse, et ils ont raison de se plaindre, parce que, dans la province de Québec, des coopératives groupant des producteurs d'oeufs, pour la mise en marché, ont été formées. Malgré tous les efforts des administrateurs, monsieur l'Orateur, il leur est impossible de planifier leur production, si le gouvernement ne les protège pas contre les importations massives.

(M. Lambert)

Je vous ai expliqué, il y a un instant, quelle était la nature de ces importations. Les profits augmentent sans cesse, en ce qui a trait à certaines catégories d'entreprises, alors que les profits diminuent constamment dans le domaine agricole, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'aviculture, des producteurs de fruits et de légumes, ou de l'industrie laitière.

Par exemple, j'ai en main une déclaration publiée le 12 mai 1969, pour prouver qu'il existe des hausses de profits dans des domaines autres que celui de l'agriculture:

Gulf Canada: hausse de 7 p. 100 des bénéfices nets en '68.

Par exemple, en ce qui touche à Bell Canada: Les revenus d'exploitation ont augmenté de 10 p. 100 à Bell Canada.

Monsieur l'Orateur, si les revenus d'exploitation pouvaient augmenter dans la même proportion, dans le domaine de l'agriculture, à mon avis, le Canada ne s'en porterait que mieux, et l'on serait en mesure de constater que le chômage est moins considérable, parce que l'agriculture crée des emplois dans des industries connexes, pour le bénéfice de la population.

Je voudrais demander au gouvernement, au nom de ces producteurs, qui réclament avec raison que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires en vue de contrôler plus efficacement l'importation des oeufs au Canada, de protéger ces entreprises qui méritent réellement de bénéficier de toute son attention, pour que

l'on réussisse à conserver une industrie absolument essentielle.

Le gouvernement fédéral détient la compétence exclusive et finale en matière d'importation. Dans sa réponse du 25 juin, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec informait le président de l'UCC qu'il avait traité du problème des importations d'oeufs au Canada avec le ministre fédéral de l'Agriculture, lors de la dernière conférence fédérale - provinciale des ministres de l'Agriculture tenue à Ottawa. Le ministre provincial de l'Agriculture, qui répondait ainsi au télégramme de l'UCC du 20 juin, dans lequel on réclamait l'intervention du gouvernement provincial auprès du gouvernement fédéral, précisait qu'il avait discuté ce problème avec les autres ministres provinciaux.

Comme on le disait, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

TRENTE-CINQ POUR CENT DE LA TAXE SCOLAIRE SERONT REMBOURSES AUX AGRICULTEURS

Québec - (O.I.P.Q.) - Le ministère des Finances du Québec remboursera aux agriculteurs trente-cinq pour cent de la taxe scolaire imposée sur leur terre, leurs bâtiments agricoles et leur maison. Ce remboursement représentera une subvention globale de \$5,600,000 prévue au budget des dépenses de 1969-1970 mais qui comptera pour l'année scolaire 1968-1969.

Les paiements seront faits directement aux différentes "commissions" scolaires: chaque cultivateur ayant droit à la subvention sera avisé du montant auquel il a droit. Les listes de remboursement sont préparées par les conseils (commissions) scolaires d'après les directives et formules fournies par le ministère de l'Éducation, dûment signées et certifiées par le secrétaire-trésorier, sous son serment d'office.

Les listes de remboursement sont complétées, vérifiées et transmises par la "commission" scolaire à la

La revue des Hebdomadaires de l'Office d'Information et de Publicité de la province de Québec faisait dernièrement état de l'analyse effectuée par l'ODRE sur les ressources forestières de Dorchester. Voici en quels termes ce périodique résumait ce volumineux rapport:

"D'après des enquêtes réalisées par l'Office de Développement régional de l'Étchemin, avec le concours du Conseil d'Orientation économique du Québec, le volume des bois extraits de la forêt de Dorchester demeure pratiquement stable alors que la valeur a augmenté suivant une courbe ascendante du prix de vente des produits. Les boisés de Dorchester seraient surexploités et on se dirigerait, inévitablement, vers l'épuisement de cette ressource".

Cette conclusion apparaît quelque peu pessimiste surtout si l'on considère que certaines paroisses du haut de Bellechasse (car les problèmes de cette région sont substantiellement les mêmes que ceux de Dorchester) tirent une part importante de leur économie de la forêt. Il serait faux cependant d'affirmer que la situation est désespérée. Avec la création récente du Ministère fédéral de l'expansion économique régional et l'attention de plus en plus soutenue accordée par l'administration provinciale aux problèmes de disparités régionales, des dispositions très avantageuses pourraient bientôt venir revaloriser l'économie forestière de notre REGION.

direction générale du financement du ministère de l'Éducation au cours des mois qui suivent l'approbation du budget de chaque "commission" par le ministre.

L'agriculteur qui a droit à cette subvention doit être le propriétaire d'une exploitation agricole. Il faut que celle-ci soit l'occupation principale de lui-même, de sa famille ou de ses enfants, ou encore d'un locataire ou fermier. Les propriétaires associés d'une terre peuvent aussi bénéficier du remboursement, excepté s'il s'agit de compagnies autres que celles qui seront formées de propriétaires de terres familiales, ou s'il s'agit de propriétaires qui exploitent leur ferme à des fins autres que des fins agricoles, telles que la spéculation, le lotissement, les carrières, les terrains de camping et de caravanning, les fermes forestières. Chaque exploitation agricole doit avoir une superficie d'au moins dix arpents (8,45 acres) pour bénéficier de la subvention.

GRANDS SPECIAUX DE SEPTEMBRE

INSUL-SHEETING
INSUL-BOARD
TUILES ACOUSTIQUES
STYROFOAM
DE TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA REPARATION

CHEZ
J. R. ROY
Matériaux de construction
St-Léon de Standon
Tél.: 226-5221

ENTREE EN VIGUEUR DE DEUX LOIS IMPORTANTES EN MATIERE DE CREDIT AGRICOLE

Québec - (O.I.P.Q.) - Deux lois importantes en matière de crédit à l'agriculture sont entrées en vigueur le 15 août, rappelle le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent.

D'une part, la Loi modifiant la Loi du crédit agricole porte le maximum des prêts consentis par l'Office du crédit agricole du Québec de \$15,000 à \$25,000 et étend la limite du prêt quant à la valeur des biens offerts en garantie jusqu'à 90% pour tous les agriculteurs âgés de 21 à 40 ans, pour ceux qui acquièrent un terrain additionnel ou encore pour ceux qui réaliseront un programme d'améliorations foncières; cette limite était jusqu'ici de 80% et elle pouvait toutefois atteindre 90% dans les prêts d'établissement seulement.

Pour sa part, le taux d'intérêt sur les prêts consentis par l'Office est maintenu au taux actuel de 2½% sur les premiers \$15,000 alors que le taux d'intérêt sur la partie du prêt excédant \$15,000 sera fixé par règlement.

D'autre part, la Loi modifiant la Loi de l'amélioration des fermes porte le maximum des prêts consentis par les banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit de \$7,000 à \$10,000 et fixe à dix ans, pour tous les cas, la période de remboursement de

ces prêts.

Le gouvernement continue, aux mêmes conditions, à garantir les pertes subies par les prêteurs et il étend sa contribution en remboursement de 3% du taux d'intérêt aux agriculteurs, au nouveau maximum de \$10,000.

Ces deux lois seront en outre accessibles aux corporations et aux sociétés d'exploitation agricole et les locataires pourront désormais bénéficier, à certaines conditions, des avantages de la Loi de l'amélioration des fermes.

Ces deux lois, on s'en souvient, faisaient partie d'un ensemble de cinq projets de lois déposés le même jour, quelque temps avant l'ajournement de la session.

Deux de ces projets, soit la Loi modifiant le Code civil et la Loi autorisant de nouveaux crédits, en l'occurrence \$30,000,000 pour fins de prêts agricoles, entraient en vigueur le 13 juin dernier cependant que la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles avait été laissée en suspens et doit bientôt être soumise à l'étude de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée nationale.

Ce dernier projet prévoit l'octroi de subventions aux agriculteurs pour favoriser la mise en valeur de leur exploitation dans les cas d'établissement sur des

fermes ou d'agrandissement de leur ferme. Ces subventions pourraient atteindre \$4,000 pour les agriculteurs de 21 à 40 ans qui s'établissent, soit \$1,000 pour réaliser des améliorations générales et \$3,000 pour réaliser des améliorations foncières.

L'agriculteur qui acquiert du terrain additionnel pourra, pour sa part, bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à \$2,000 pour réaliser des améliorations foncières suivant les conditions prévues.

Comme l'a réaffirmé M. Clément Vincent en annonçant cette nouvelle, il s'agit là d'une première étape permettant au gouvernement québécois de rajeunir sa législation en matière de crédit agricole tout en favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, la consolidation des fermes et l'établissement de jeunes agriculteurs.

Au cours d'une seconde étape, le Québec entend, à la faveur de négociations constructives avec le gouvernement fédéral, parvenir le plus tôt possible à la conclusion d'une entente fédérale-provinciale qui déboucherait sur l'instauration d'un nouveau système de crédit agricole qui réponde parfaitement aux besoins des agriculteurs tout en tenant rigoureusement compte des compétences des provinces.

NOUVELLES AGRICOLES

CROISEMENTS DE BOVINS A VIANDE

LACOMBE (Alb.) -- Les données obtenues sur 547 sujets issus cette année des croisements de premiers veaux ayant pour pères des taureaux Charolais et Simmenthal indiquent que ces deux races donnent des veaux robustes et de grande taille, d'après les chiffres recueillis à la Station de recherches de Lacombe.

Les veaux nés des pères Charolais et Simmenthal pesaient de 10 à 15 livres de plus à la naissance que ceux des races les mieux connues jusqu'ici au Canada. Les vaches qui ont servi à ces croisements ont été des Hereford, Angus, Shorthorn et Hereford-Angus croisées à des taureaux Simmenthal, Charolais, Hereford, Aberdeen Angus et Shorthorn. Toutes les vaches avaient déjà donné au moins un veau.

La plupart des veaux compris dans ce programme seront conservés pour recueillir les données sur le sevrage, l'engraissement, le rendement à l'abattage et les caractères maternels issus de croisements Simmenthal et Charolais.

ENTREE DE SOL LUNAIRE AU CANADA

OTTAWA -- L'exploit des astronautes des Etats-Unis, Armstrong et Aldrin, les premiers terriens à mettre pied sur la lune, a suscité indirectement la première demande de son genre reçue par la Division de la protection des végétaux au ministère de l'Agriculture du Canada: celle du dédouanement pour entrée au Canada d'un spécimen de sol lunaire rapporté par les astronautes.

La demande a été faite par la Commission géologique du Canada dont les scientifiques comptent parmi ceux qui ont été choisis pour recevoir et étudier un échantillon du sol lunaire.

Les fonctions de cette Division comprennent la surveillance et la réglementation des importations de plantes, de matières végétales et de sols.

La Section de la réglementation des importations a pris les dispositions voulues pour autoriser l'entrée de l'échantillon au Canada dès qu'il aura été libéré par les autorités des Etats-Unis.

L'échantillon, comme tous les matériaux lunaires ramenés par les astronautes, est présentement en quarantaine au centre d'études spatiales de Houston, Texas.

CONDITIONS FAVORABLES DU MARCHÉ DES BOIS A PATE CETTE ANNEE

Selon certaines sources émanant du bureau du ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, les prévisions sur les marchés des bois à pâte indiquaient un climat favorable cette année.

M. Gosselin a souligné que cette excellente conjoncture était principalement due aux études faites par le Service de la forêt rurale l'an dernier, études dont les données ont été particulièrement utiles dans la négociation des conventions de cette année.

Les difficultés de l'an dernier provenaient surtout d'une surproduction ainsi que du manque de statistiques valables chez les syndicats de producteurs de bois, état de chose qui rendait presque impossibles toutes négociations fructueuses avec les compagnies forestières. Ainsi, ces statistiques prévoient une coupe de 32,300 cordes dans la région de Lévis-Bellechasse. A partir de cette donnée, le syndicat des producteurs de bois du Québec pourra conclure avec les compagnies intéressées, des contrats de vente devant permettre le plus possible l'écoulement de l'offre.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Les services d'un abattoir

sous **INSPECTION PROVINCIALE** *sont*

aussi près de vous que votre téléphone

Nous attendons votre appel

Résidence:
625-5181

MERCI

Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.



UNITE SANITAIRE

Cliniques de puériculture et d'immunisation
 Jeudi-4 St-Malachie, 11.00 hres a.m.
 St-Edouard, 1.30 hre p.m.
 St-Léon, 11.00 hres a.m.
 Mardi-9 Ste-Germaine, 1.30 hre p.m.
 Mercredi-10 Ste-Rose, 11.00 hres a.m.
 St-Odilon, 1.30 hre p.m.
 Jeudi-11 St-Louis, 11.00 hres a.m.
 St-Luc, 1.30 hre p.m.
 Mardi-16 Ste-Hénédine, 11.00 hres a.m.
 Ste-Claire, 1.30 hre p.m.
 Mercredi-17 St-Cyprien, 11.00 hres a.m.
 Ste-Justine, 1.30 hre p.m.

Cliniques de radiographies pulmonaires
 Lundi le 8 septembre à l'Unité Sanitaire, à St-Anselme, de 1.30 hre à 3.00 hres p.m. Tous les jeudis au Sanatorium Bégin, à Ste Germaine.

Pour ceux qui désirent la Perfection*



NETTOYEUR Moderne INC.

SERVICE DE LAVAGE DE CHEMISES
 ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Lac Etchemin,

Tél.: 625-3821

DORCHESTER REFRIGERATION

Ste-Claire, Dorchester

TEL.: 883-3383

VENTE ET REPARATION

de tous systèmes de réfrigération, vente et installation de chambre froide. Réfrigérateurs et congélateurs, meubles et accessoires électriques, prélatrs de tous genres, tapis de vinyle et tuiles ainsi que vaste choix de cadeaux.
L. G. LACASSE, prop.

GRANDE VENTE



- HABITS ASTRAL PRIX DE DETAIL \$110 ... POUR \$69.95 SEULEMENT
- HABITS VENITIENS PRIX DE DETAIL \$89.50
- HABITS POUR GARÇONS \$29.95 POUR \$19.95

AUSSI: MERCERIE POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, HABITS D'AUTO-NEIGE, CHAUSSURES.

CHEZ:

LINGERIE ETCHEMIN

Prop.: Robert Fortin, Lac Etchemin

IMPORTANCE D'UNE DENTITION SAINE

Bien manger est un des plus grands plaisirs de l'homme. Mais combien d'hommes, de femmes et d'enfants ne retirent aucun bénéfice d'un régime varié parce qu'ils ne peuvent pas préparer leurs aliments pour la digestion.

Chacune de nos dents a un rôle bien défini à remplir: par exemple les dents d'en avant, les incisives, servent à couper les aliments, les canines, ou dents de l'oeil, à déchirer, les prémolaires et les molaires à broyer.

Parce que chacune de ces dents a un travail particulier à faire, une dent ne devrait pas avoir à accomplir le travail d'une autre qui a été extraite ou qui n'est pas en bon état. Si vous n'avez plus de molaires, ce sont vos dents d'en avant qui doivent broyer vos aliments, mais elles ne sont pas faites pour cela.

Il n'y a pas de digestion normale possible si la nourriture est avalée sans avoir été bien mastiquée. Les aliments, en passant de l'estomac aux intestins, sans préparation, peuvent causer une indigestion. Les ulcères d'estomac dépendent souvent d'une mastication imparfaite, résultat de dents négligées.

Pour éviter ces dangers, vous devez faire remplacer, aussitôt que possible, chaque dent perdue ou extraite. Même les dents cariées peuvent entraîner des troubles digestifs. Nous avons une tendance naturelle à ne pas nous servir d'une dent qui est sensible. Et, de plus, une personne qui n'a plus toutes ses dents, choisit de préférence des aliments qui ne demandent pas à être mastiqués, tel que les liquides, les gruaux, et les céréales faciles à digérer. En ce cas, com-

me en celui d'aliments insuffisamment mastiqués, la digestion ne commence pas dans la bouche comme elle le devrait, et l'estomac s'en trouve surchargé.

Même ceux qui ont de bonnes dents, souffrent parfois de troubles digestifs provoqués par une mastication incomplète. Cela vient de l'habitude que l'on a de manger trop vite. Les dents ont une importance vitale, et rien ne devrait être négligé pour les conserver saines.

La ligue d'hygiène dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de faire parvenir gratuitement des dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La mère canadienne et son enfant. Lui écrire à: Dr. Ephrem Vinet, administrateur et secrétaire-trésorier, 426 est, boul. St. Joseph, Montréal 176, Qué.

LEGERE DIMINUTION DES ACCIDENTS EN 1968

Pour la première fois depuis 1960, le nombre des accidents mortels au Canada a baissé légèrement en 1968 comparativement à l'année précédente.

Le total des morts accidentelles s'est élevé à 11,493 en 1968 comparativement à 11,596 en 1967. Durant la même période, le taux des accidents mortels par 100,000 habitants est passé de 56.8 à 55.4.

Ces données figurent dans le dépliant "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968" préparé ce mois-ci par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec la section des statistiques vitales du Bureau fédéral de la statistique.

Les accidents de la circulation sont encore de loin la principale cause de morts accidentelles avec 5,375 décès, soit 46.8 p. 100 du total. En 1967, ce chiffre était de 5,412.

Les autres principales causes de morts accidentelles ont été: les chutes, 1,713 comparative-

ment à 1,711 en 1967; les noyades, 1087 comparativement à 729 en 1967; les empoisonnements, 593 comparativement à 484 en 1967; les suffocations, 534 comparativement à 560 en 1967.

Parmi toutes les morts accidentelles dues à des causes autres que les accidents de la circulation, 2,305 ou 40.1 p. 100 se sont produites à la maison.

Pour cinq hommes décédés accidentellement, il est mort environ deux femmes: 8,148 hommes pour 3,345 femmes.

Le taux des morts accidentelles par 100,000 habitants a varié considérablement à l'intérieur du pays: de 45.4 à Terre-Neuve, il grimpe à 167.7 les Territoires du Nord-ouest.

Voici les chiffres des autres provinces: Ile-du-Prince-Edouard, 78.2; Nouvelle-Ecosse, 62.4; Nouveau-Brunswick, 67.6; Québec, 51.3; Ontario, 51.4; Manitoba 52.7; Saskatchewan, 62.1; Alberta 58.1; Colombie-Britannique, 70.6; Yukon, 146.7.

Afin de pouvoir comparer, voici les chiffres de 1967: T.-N., 53.2; I.-P.-E., 78.9; N.-E., 70.5; N.-B., 65.8; Qué., 52.8; Ont., 52.7; Man., 58.5; Sask., 63.6; Alb., 57.4; C.-B., 69.5; Yukon, 106.7; et T.-N.-O., 141.4.

La réparation des accidents mortels de la circulation contenue dans "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968", indique que 39.2 p. 100 des victimes ont été tuées dans des collisions impliquant plusieurs voitures; 24 p. 100 étaient des piétons et 21 p. 100 ont été tuées à la suite d'embarquées.

Des 1,289 piétons tués, 39.4 p. 100 avaient moins de 15 ans et 30 p. 100 avaient plus de 55 ans.

Le rapport statistique établit d'autres catégories et comparaisons. On peut se le procurer au Conseil canadien de la sécurité, 30 The Driveway, Ottawa 4e (Ontario), moyennant la somme de \$1.00.

Lac Etchemin

Succès complet de la tire de chevaux

La grande tire de chevaux annuelle de l'O. T. J. de Lac Etchemin a remporté à nouveau cette année un retentissant succès auprès du public. En effet, pas moins de 3,000 personnes ont assisté aux deux tranches de la compétition présentées en matinée et en soirée.

Dans l'épreuve de classe "A" pour chevaux, le duo de Jules Corriveau de St-Georges de Windsor, a remporté la palme en tirant un poids de 8,400 lbs sur une distance de 54 pcs. Celui de Dollard Pelletier remporta les honneurs de la classe "B" en tirant 6,800 lbs sur 6 pieds de longueur. Dans l'épreuve de longue distance pour chevaux, l'équipe de Dollard Pelletier sortit gagnante en tirant un poids deux fois plus lourd que celui des chevaux sur une distance de 461 pieds en cinq minutes d'efforts. Notez que cette compétition n'en était qu'à sa deuxième présentation dans la province.

Chez les poneys, le doublet de Bertrand Maurice de St-Zacharie, Cté de Richmond, a



La Société d'Habitation du Québec poursuit activement la construction de résidences pour personnes âgées. La Société d'Habitation du Québec - direction de l'habitation - s'emploie activement à encourager la construction de logements à loyer modique pour les personnes et familles à faible revenu et à revenu modique et autres catégories de citoyens tels que personnes âgées et autres adultes, étudiants et enfants inadaptés. Le nombre de résidences, notamment pour personnes âgées, s'est considérablement accru au Québec au cours de ces derniers mois, et ce grâce aux subventions de la S.H.Q. Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars dernier, la S.H.Q. a contribué financièrement à la construction d'une soixantaine de foyers pour personnes âgées. Depuis une demi-douzaine de projets de cette nature ont reçu l'appui de la S.H.Q. Le Pavillon de l'hospitalité, que nous voyons ci-dessus, constitue un des derniers rejets de la S.H.Q. Situé à Saint-Prospère de Dorchester, ce centre d'hébergement peut loger une cinquantaine de personnes âgées.

(O.I.P.Q.)

démontré une étonnante supériorité sur ses rivaux en tirant 2,900 lbs sur une distance de 20 pcs.

Les recettes de cette journée ont été versées intégralement au comité pour le centre sportif.

ECHOS DE L'HOTEL DE VILLE DE LAC ETHEMIN

Mercredi dernier, le conseil municipal de Ville de Lac Etchemin tenait sa séance mensuelle d'information publique.

A cette occasion, une salle comble avait envahi l'hôtel de ville afin de prendre connaissance des dernières dispositions prises concernant le centre sportif. Cette foule est retournée chez elle quelque peu déçue étant donné que la réunion prévue à ce sujet avait été déferée à mardi soir, le 9, par le président du Comité du Centre Sportif, M. Pierre Pouliot, et ce, afin de permettre aux dirigeants du projet de rencontrer le ministre du tourisme, M. Gabriel Loubier.

Au cours de cette même séance, on a fait part de deux plaintes formulées par des propriétaires concernant une évaluation trop considérable de leur propriété. La municipalité s'est rendue à la requête d'un des contribuables en réduisant cette évaluation de \$500. L'autre requérant a vu sa demande déclinée.

On a passé un avis de motion qui permettra le numérotage des sièges des conseillers municipaux d'ici quelques mois.

L'employé en chef aux tra-

vaux d'entretien et de réparations des installations du système d'aqueduc et d'égouts, M. Gilbert Pouliot a fait parvenir sa démission écrite au secrétariat de la municipalité. Sa décision semble irrémédiable.

A la suite de cette démission, M. Yves Leclerc devient le préposé en chef du dit service, et un adjoint lui sera donné plus tard après qu'on aura établi les contacts nécessaires avec la ou les premières personnes intéressées à occuper cet emploi.

Tous les membres du conseil municipal furent unanimes à louer le travail acharné fourni par M. Pouliot au cours des quelques années qu'il a passées à ce poste.

A la suite de plaintes formulées par quelques propriétaires de commerces de la ville, le conseil municipal a décidé d'étudier pour l'an prochain, la possibilité d'uniformiser la taxe d'aqueduc pour toutes les maisons commerciales.

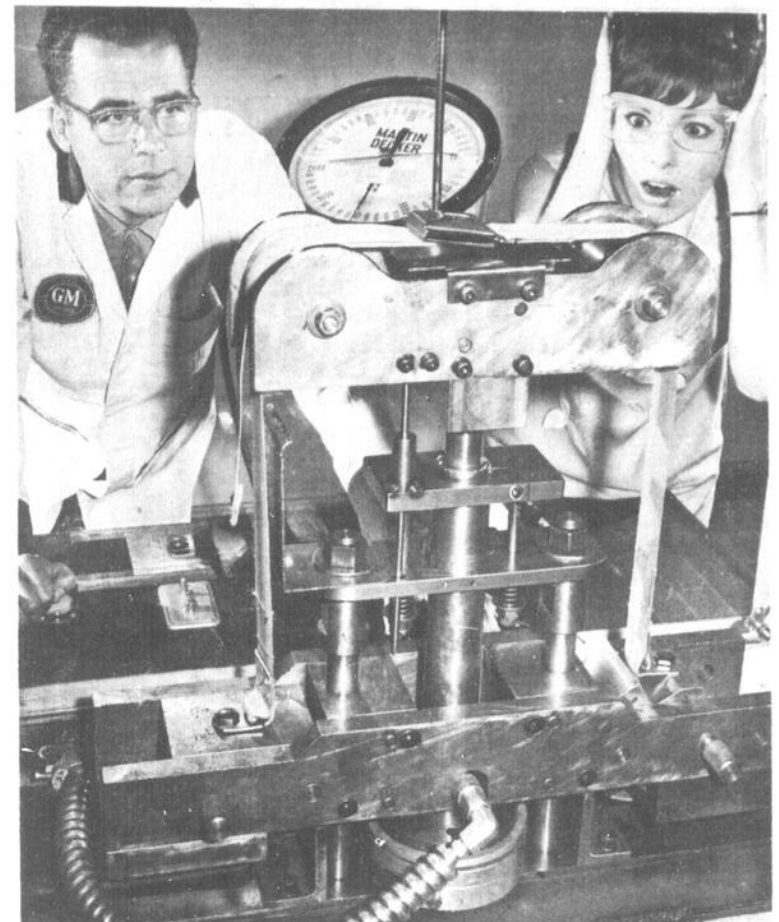
Deux demandes furent adressées dernièrement au conseil municipal à dessein d'installer

des maisons mobiles dans les limites de la ville. Il semble que le conseil n'optempérera pas totalement à la demande d'un des requérants qui désire s'installer près du lac, le plan directeur d'urbanisme prévoyant un terrain à l'extrémité nord de la ville, près de la route 53, aux fins d'installations d'habitations du genre.

Un groupe de citoyens vient d'adresser une requête à l'effet de remplir le fossé qui longe le cimetière, derrière l'école ménagère. Ainsi comblé, cet espace d'une vingtaine de pieds de largeur pourrait servir de terrain de stationnement, surtout le dimanche lorsqu'il y a affluence en raison des messes.

Des ententes seront prises avec la fabrique avant qu'une décision soit prise à ce sujet.

On réclame \$5,500 à la municipalité pour le posage de l'asphalte sur les terrains de tennis de l'O.T.J.! Réclamation à laquelle son honneur le maire J.D. Bégin s'est contenté de répondre que l'entrepreneur devra se contenter de \$1,500 à \$2,000 de moins que cette somme.



VERIFICATION JUSQU'A DESTRUCTION. - Marnie Ellison, des services techniques de General Motors of Canada, à Oshawa, regarde avec appréhension l'inspecteur Bill Murphy mettre à l'épreuve jusqu'à destruction une ceinture de sécurité. Chaque jour, des ceintures de sécurité choisies au hasard parmi les expéditions des fournisseurs sont soumises à cet appareil qui en vérifie la résistance en simulant la tension exercée par le corps humain. Les ceintures doivent résister à une tension de 5,000 livres, et elles dépassent ce chiffre régulièrement de 40 à 60 pour cent.

MONIQUE LEYRAC

Le Festival des Etoiles de Terre des Hommes se terminera en beauté avec Monique Leyrac, qui se produira à la Place des Nations à 20 heures 30 le dimanche, 7 septembre, jour de la clôture de la saison 1969 de l'exposition internationale de Montréal.

Partout où elle est passée, les qualificatifs les plus louangeurs ont été employés pour décrire la chanteuse Monique Leyrac. Envoutante, généreuse, sensible, prodigieuse n'en sont que quelques-uns. A Paris, "Le Monde" l'a située à mi-distance de Piaf et de Barbara, "notamment pour les qualités vocales de la première, l'effusion prenante de la seconde". En Pologne, un grand critique a dit d'elle qu'elle est "une artiste complète et possède un grand talent. Elle se sent bien à son aise à l'estrade. Elle possède une profonde voix, une interprétation saisissante ainsi qu'une apparition très agréable".

Monique Leyrac est montée pour la première fois sur la scène à

l'âge de 13 ans, alors qu'elle interpréta Bernadette dans "Le Chant de Bernadette" au Radio-Théâtre Lux. Bientôt, ce fut la marée des chansonniers canadiens-français. Monique Leyrac, qui avait d'abord opté pour le théâtre, se lança sur les traces des plus grands d'entre eux. Elle se construisit un répertoire, interprétant surtout Vigneault, Léveillé, Leclerc.

En 1965, elle donne deux récitals en compagnie des Swingle Singers dans la salle Wilfrid-Pelletier à la Place des Arts. C'est un triomphe! Suivait une tournée au Québec de 15 villes et l'invitation au Festival de la Chanson à Sopot, en Pologne, où elle décroche les deux premiers prix. Peu après, elle remporte la victoire au Festival d'Ostende, en Belgique.

Depuis, c'est une tournée de six semaines en Russie, c'est l'Olympia à Paris, une grande première au Town Hall à New York. En 1967, elle effectue une tour-

née au Canada anglais, où on parle encore de cette ambassadrice qui touche littéralement même les endroits les plus éloignés des Territoires du Nord-Ouest. C'est encore une fois à New York, au Carnegie Hall, puis Massey Hall à Toronto.

Pendant une semaine à l'Expo-Théâtre, à l'Expo 67, Monique Leyrac bat tous les records établis par les innombrables artistes de l'étranger qui s'y produisent.

En février 1968, on la voit au Ralph Harris Show de la BBC à Londres, et à la fin de mars, elle donne cinq récitals à la Place des Arts de Montréal et entreprend une tournée de cinq semaines dans le Québec.

Actuellement au faite de la gloire, Monique Leyrac parcourra encore le monde, continuant à faire oublier l'ennui, le mauvais temps et les soirées brumeuses aux hommes.



Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre journal la Voix du Sud en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, de Ville St-Georges.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS DANS LA REGION

- FEMMES:**
 F-306 Aides-domestiques demandées.
 F-311 Personne pour servir au Bar dans des hôtels de la région.
 F-311 Serveuses requises immédiatement. Emplois vacants dans diverses localités.
 F-786 Presseuse pour emploi dans une fabrique de chemises.
- HOMMES:**
 H-007 Un dessinateur en mécanique avec expérience. Conditions très intéressantes.
 H-068 Cardeur de laine avec expérience, pour emploi de nuit dans une usine de Ste-Marie.
 H-160 Un comptable possédant un diplôme universitaire pour un poste de confiance.
 H-667 Déligneur de bois avec expérience pour emploi de jour à Ste-Marie.
 H-806 Apprenti-débosselleur avec 2 ans d'expérience.
 H-860 Polisseur de ciment. Durée de l'emploi: 3 à 4 mois.
 H-861 Briqueteur qui serait intéressé à travailler à son compte. Emploi permanent assuré.
 H-940 Bûcherons pour travailler à St-Séverin; devront se nourrir.
- EMPLOYEURS AMERICAINS:**
 H-929 Un homme avec tracteur à chenilles pour débusquage de bois. Visa ou permis américain.
 H-940 Deux bûcherons avec chevaux, coupe bois de pulpe, pour district de Ste-Aurèle.

MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE:
 Femme offre ses services pour faire le ménage. Salaire à l'heure ou à la journée.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
 Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
 271, 1ère Ave Est, Ville St-Georges, P.Q.
 Tél.: 228-4806

AUCUNE ADMISSION POUR LES MOINS DE 18 ANS, TRES IMPORTANT

TOUTE LA VERITE SUR LE BONHEUR CONJUGAL

LE MIRACLE DE L'AMOUR

DEMANDEZ LE LIVRE DU DR. SERGE MONGEAU "LE MIRACLE DE L'AMOUR" EN VENTE AU CINEMA

COMPLEMENT DE PROGRAMME EN COULEURS

L'UNIVERS FASCINANT DE L'AVENTURE ET DES JOLIES FILLES!

COPLAN SAUVE SA SAISON DE PEAU

DU 4 AU 10 SEPTEMBRE, TOUS LES SOIRS A 8 HEURES
 SEANCE A 2 HEURES DIMANCHE LE 7

4

4

4

Nouveau service du Ministère de l'Industrie et du Commerce

AIDE TECHNIQUE AUX PETITES ENTREPRISES

Vous êtes propriétaire d'une petite entreprise, ou, vous êtes sur le point de l'être? Alors lisez attentivement les quelques lignes qui suivent...

Le dirigeant de la direction générale de l'industrie, M. Marcel Bergeron, vient d'annoncer que le Service d'expansion industrielle met désormais (sur une échelle plus étendue qu'auparavant) à la disposition des entreprises des conseillers spécialisés dans les divers secteurs de l'activité industrielle. Grâce à des spécialistes, on peut s'initier aux nouveaux produits, aux nouvelles techniques de fabrication, en connaître la rentabilité, enfin tout ce qui est indispensable pour un industriel désireux de s'implanter au Québec.

Pour ses problèmes de gestion, production ou de financement, le dirigeant d'entreprise devra se mettre en contact avec le Service de Consultation. Des cours et des journées d'études

l'aideront à résoudre les problèmes complexes de la petite entreprise.

Relativement à ce nouveau programme d'aide technique, M. Raynald Gilbert, adjoint au directeur, déclarait qu'il était vital pour la croissance économique du Québec. Environ 95% des entreprises québécoises, soit plus de 9,300 sont de petites et moyennes entreprises; les premières emploient jusqu'à 50 personnes, les secondes de 50 à 200. Les proportions dans deux pays fortement industrialisés, soit les U.S.A. et l'Allemagne de l'Ouest sont respectivement de 90 à 96%. Ce sont ces chiffres qui font dire à M. Gilbert, chargé de dresser un plan d'action, que les petites et moyennes entreprises sont une richesse qu'il faut faire fructifier en les faisant évoluer le plus possible vers les techniques de production et d'administration de la grande entreprise.

Un service d'assistance technique est actuellement en cours de formation; à la demande d'une moyenne ou petite entreprise, il interviendra avec une équipe polyvalente ou spécialisée pour tout ce qui concerne l'informatique, la finance, le personnel et les relations humaines; toujours si elle en fait la demande au ministère, une entreprise pourra obtenir l'aide et les conseils de spécialistes de la fabrication et de la production.

Au plan financier, la loi de l'aide au développement industriel régional, (21 juin 68) vient épauler solidement cette action.

Pour tout investissement dépassant \$50,000 dans la construction ou l'agrandissement d'un établissement industriel et l'achat d'équipement ou de machinerie, une prime est accordée allant de 25 à 40% de cet investissement selon les zones géographiques.

ASSUREZ VOTRE CONFORT POUR L'AUTOMNE

PALETOT EN SIMILI-CUIR



Paletot pratique pour toutes les températures

- Il est en simili-cuir vestran
- La doublure détachable est en peluche 100% orlon
- couleur: noir

PRIX: \$34⁵⁰

Suivez la mode à la

Mercerie GIGUERE

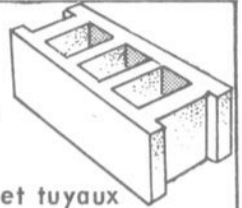
LAC ETCHEMIN, CTE DORCHESTER

A VENDRE

PONTIAC GTO 1969

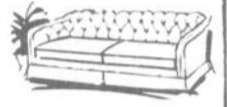
DECAPOTABLE AVEC 340 OPTIONS
TEL.: 625-5851
LAC ETCHEMIN

TUYAUX BELLECHASSE ENR.



Fabriquants de BLOCS de construction 4", 6", 8", 10", 12" et tuyaux

ST-RAPHAEL, BELLECHASSE
TELS: 243-2000 (jour) usine
243-2052 (soir) rés.



MEUBLES STANDON LTEE

ST-LEON DE STANDON
ACHETEZ DU MANUFACTURIER
TEL.: 226-5352

St Nazaire
Cte Dorchester



Tél.: 642-5215

GARAGE J. L. LACHANCE

RÉPARATIONS GÉNÉRALES
Soudures Electriques & Oxygène, Débossage et Peinture

ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES

POUR VOTRE SECURITE
CONSULTEZ-NOUS

ASSURANCES



GÉNÉRALES

LS-R. MORENCY

COURTIER D'A. ASS.
3ième AVENUE
C.P. 338 - LAC ETCHEMIN, QUÉ. - TÉL.: 625-2631



Débossage-Peinture
Réparations générales de carrosseries
Remorquage jour et nuit

STE-CLAIRE, Co. Dorch.

Tél.: 883-3381



" Parler le langage des Fleurs "

Renée Fleuriste Enrg.

Mme Renée Morissette, prop.

Tél.: 883-3353

Ste-Claire, Route 53, Dorchester.

LA VOIX des SPORTS

Une entrevue exclusive avec Simon Nolet

HABILITE, TENACITE versus SIMPLICITE

Simon Nolet n'est pas homme à double définition. Regardez-le, remarquez-le... chez lui, l'homme et l'athlète se confondent dans la simplicité et une continuelle détermination.

Tout chez lui est manifestement dicté par sa noble ambition. L'homme vit avec la même intensité que l'athlète. Pourtant, on peut distinguer un soupçon de dualité dans sa personnalité: la démarche déterminée du sportif de métier... si contrastante de la bonhomie sans détour, de la physionomie accueillante de l'humain qui ne connaît pas la prétention.

Simon "Sim" pour les intimes, n'a pas toujours eu la tâche facile dans le hockey. Les succès retentissants ont quelques fois côtoyé les amères déceptions qui, bien souvent étaient injustes quand on connaît la malchance qui s'est acharnée sur lui au cours de la dernière saison.

Malgré tout, Simon se dit un homme comblé. Il est marié de plus plus de trois ans à Paqueline Couture et est l'heureux papa de deux charmants enfants, Caroline, 2 ans 2 mois et Steve, 1 an. En tant que joueur de hockey, il jouit d'une renommée qui dépasse largement le champ d'intérêt qu'il croit qu'on se fait de lui, autant chez les connaisseurs que chez les profanes.

Au cours des quelques lignes qui vont suivre, essayons de retracer les principales étapes qui marqueront la carrière encore jeune mais fructueuse de ce grand athlète de la région.

CHEZ LES JUNIORS

Simon raconte d'un oeil rêveur ses débuts chez les juniors... Remontons en 1961. Nous sommes à la mi-saison. Après qu'un de ses amis l'eut introduit auprès de Conrad Parent, notre jeune hockeyeur obtient d'être embauché par les As juniors. Les débuts sont lents, il perd 21 livres au cours de ses deux premières semaines avec l'équipe!

L'année suivante, l'équipe des As juniors est démembrée, il ne reste plus que les Citadelles. La compétition se fait de plus en plus serrée. Néanmoins, Simon obtient un merveilleux camp d'entraînement. Sa performance indique qu'il soutient avantageusement le calibre de l'équipe. Déception... On refuse ses talents pour la saison régulière, prétextant son âge trop avancé.

Tout semble terminé pour Simon lorsqu'à la mi-saison encore, le jeune ailier droit Clément Labrecque se fait fracturer une épaule dans une partie contre Montréal-Nord. On rappelle Simon. Là, en tout au plus 25 parties il enregistre 30 buts auprès de Drolet et Lacroix. Forts de cette preuve de valeur, les As professionnels misent beaucoup d'espoir sur son jeu, et décident de lui faire signer

une formule "C". L'automne suivant, il est dépêché à Omaha pour y faire le camp d'entraînement. A cet endroit, il évolue auprès de joueurs prometteurs tels Laperrrière et Harper. Son jeu est concluant. Malheureusement, ne faisant pas partie de l'organisation du Canadien qui préférerait aligner ses joueurs, Simon est renvoyé avec beaucoup de compliment mais peu d'ouvertures intéressantes pour l'immédiat.

LA BONNE ECOLE DU SENIOR

Nous retrouvons donc Simon à l'extrémité est du Canada, plus précisément à Windsor N.-E.

Sous la férule de Georges Roy, notre jeune homme apprend un tas de trucs utiles qui lui permettront de faire plus tard sa marque chez les professionnels. Il développe considérablement ses qualités de patineur et améliore son lancer et son jeu défensif. Simon évolue deux ans dans l'uniforme du Windsor. Il y connaît un succès fantastique, surtout lors de la deuxième année alors que son équipe est éliminée de justesse par le Woodstock en finale de l'est pour la Coupe Allan.

En 1964, Sherbrooke acquiert ses services en même temps que ceux de cinq de ses coéquipiers de Windsor.

Georges Roy agit de nouveau comme instructeur. Les Castors connaissent une saison fulgurante. Après avoir tout balayé dans l'est, ils remportent la Coupe Allan, emblème du championnat senior amateur au Canada. A l'issue de cette saison mémorable, Simon est l'objet d'une réception à St-Odilon, sa paroisse natale, réception dont il garde un émouvant souvenir.

CHEZ LES PROS

A l'automne 65, Simon fait le saut chez les professionnels avec les As de Québec de la ligue Américaine. Malheureusement, l'instructeur Bernard Geoffrion lui fait réchauffer le banc plus souvent qu'à son tour. Simon se languit à attendre les jeux de puissance. Malgré ses rares apparitions sur la glace, il compte 16 buts, dont plusieurs se sont avérés gagnants.

L'année suivante, Simon décroche un poste régulier sous la conduite de Phil Watson. Fort de la confiance du bouillant Phil il compte 32 buts. Sa renommée de franc tireur grandit.

La campagne 1967-68 s'annonce très prometteuse pour lui... Et, vous vous en rappelez; sa fiche de fin de saison est des plus éloquentes. Auprès de Jean-Guy Gendron et André Lacroix, Simon marque 44 buts et obtient 52 mentions d'assistance pour un formidable total de 96 points! Avec 4 buts dans la dernière partie, notre héros remporte le championnat des compteurs de la ligue, devançant par deux points Bob Barlow des Américains de Rochester.

Sa montée prochaine dans la

ligue nationale ne fait dès lors plus de doute. Seule la conjoncture injuste des événements détournera Simon du poste permanent qu'il convoite à Philadelphie...

LA SAISON DERNIERE..

Désappointement pour les amateurs, mauvais souvenir pour lui; la saison 68-69 s'annonce à peine que deux blessures handicapent notre recrue de la NHL. Lors d'une tournée pré-saison dans les Maritimes, il subit coup sur coup deux douloureuses blessures au tendon d'Achille et à la cuisse. Il peut à peine patiner. Seul son courage lui permet de poursuivre le camp d'entraînement et d'endosser l'uniforme des Flyers de Philadelphie pour la partie inaugurale. A nouveau, on l'aligne avec ses deux copains Jean-Guy Gendron et André Lacroix. A sa première présence sur la glace, Simon compte un but contre les Rangers de New York! Petit à petit, il se rétablit de ses blessures mais voilà que l'ennemi juré de tous les jeunes joueurs (et souvent des plus expérimentés) s'abat sur lui; la tension le gagne. Sa grande force d'accélération le conduit encore souvent fois devant le gardien adverse mais la nervosité le prive de nombreux filets. Le fait d'évoluer sur le jeu de puissance lui confère une certaine confiance en ses capacités, mais celle-ci lui fausse compagnie au moment les plus cruciaux. Sa précision diminue... sa production désappointe.

De son propre aveu, il aurait pu compter une vingtaine de buts avant les fêtes s'il avait évolué avec le calme et la détente de la saison précédente. Croyant lui faire retrouver sa forme d'antan et une confiance totale en lui, Bud Poile l'envoie à Québec pour deux semaines. Après seulement une semaine d'activité avec les As, Simon est rudement mis à l'épreuve; une vilaine coupure lui tranche le tendon extenseur du pouce. La blessure est si grave qu'on craint sa carrière compromise. Cependant, un mois et demi plus tard, il est de retour dans l'uniforme des As, et c'est avec une main plâtrée qu'il terminera la saison. A la fin des hostilités, on pratique une délicate opération à son pouce malade et Simon semble en complète possession de ses moyens maintenant.

Le sympathique athlète évoque avec tristesse ses "déboires" de l'an dernier. Pour sûr, il a connu quelques difficultés avec le Philadelphie mais il eut été cruel de taxer sa performance à Québec de médiocre. Après tout, il a marqué 34 points en 21 joutes avec les As, fiche plus que respectable lorsque vous vous arrêtez à penser qu'il ne pouvait ni lancer ni manier le bâton à son aise avec cette main droite presque inerte.



Un uniforme taille sur mesure pour Simon! Souhaitons que dame chance lui sourira plus que l'an dernier.

CETTE SAISON...

Simon affirme vouloir tout oublier de l'an dernier. Son pouce est rétabli, il a travaillé tout l'été pour la Cie Molson, il a joué au golf et à la balle-molle, et, fait notable, il ne pèse que trois livres de trop. Inutile de dire qu'il est prêt physiquement et moralement à affronter le camp d'entraînement. De plus, sa participation récente à une école de hockey à Québec et à celle qu'il dirigera du 2 au 6 septembre à St-Georges lui permettra de donner un plein rendement lors du camp qui doit s'ouvrir le 15 septembre prochain.

En dépit de cette forme apparemment supérieure à celle de l'an dernier, il se garde d'être trop optimiste pour la saison qui vient. Il travaillera d'ar-

rache-pied afin de se mériter un poste régulier avec les Flyers et faire ainsi oublier sa dernière campagne. Pour ce faire, il se propose de travailler avec acharnement, la compétition étant tellement forte dans la NHL qu'il n'y a guère de place pour le laisser-aller.

Voilà, Notre région peut être fière de compter parmi ses fils un athlète de la trempe de Simon. C'est en réitérant nos vœux de meilleurs succès et notre confiance en son talent que nous pouvons le mieux rendre hommage à cet homme chez qui l'habileté, la tenacité et la simplicité s'unissent pour ne faire qu'une personnalité volontaire et attachante.

BONNE CHANCE AVEC LES FLYERS SIMON!

"Les droits de l'homme"

Plus les hommes vivent près les uns des autres, plus ils s'entassent dans les grandes villes, plus il est important de faire respecter les droits de chacun comme individu.

Tout d'abord, chaque homme et chaque femme a droit d'être traité comme un être humain par ses semblables et par son gouvernement.

Chaque homme et chaque femme a droit à la protection accordée par une justice bien administrée.

Aucun ne devrait subir de discrimination de race, de langue, de couleur ou de religion.

Déjà, on est en face de plusieurs objectifs à atteindre.

En démocratie, la meilleure façon pour quiconque de faire reconnaître ses droits, c'est tout d'abord de prendre ses responsabilités d'homme et de citoyen. C'est aussi d'utiliser tous les moyens légitimes pour que les gouvernements respectent et fassent respecter les droits de chacun.

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

ANNONCES CLASSEES

CHALET A LOUER

Chauffé, près de la rivière, plage, terrain boisé, chasse et pêche.

TEL.: 226-5441
ST-LEON DE STANDON

A VENDRE A STE-CLAIRE

Grande propriété conviendrait pour professionnel ou à logement. Informations, écrire à:

Casier Postal 94,
Ste-Claire,
Cté Dorchester, P.Q.

A LOUER

Maison seule, sur la 1ère avenue, disponible le 1er août. S'adresser à:

LAC ETCHEMIN
Tél.: 625-3831

MAISON A VENDRE A STE GERMAINE STATION

Maison de deux étages, 12 pièces, 2 toilettes, électricité 220, système chauffage Esso, grand terrain, sur route asphaltée. Cause de décès.

LAC ETCHEMIN
Tél.: 625-6761

Ligue Dorchester- Bellechasse

Ste-Hénédine passe en finale

Grâce à une spectaculaire performance du vétéran lanceur Bert Arsonneault, le Ste-Hénédine a remporté une précieuse victoire de 5 à 0 aux dépens du Honfleur pour passer en finale de la ligue de Balle-molle Dorchester - Bellechasse.

N'accordant que 7 coups sûrs le "vieux" Bert a usé d'expérience pour se sortir de situations précaires et finalement sauvegarder son blanchissage. Clément Vallières fut le lanceur perdant même s'il n'accorda lui aussi que 7 coups sûrs.

Michel Mercier et Ghislain Lacroix excellèrent à l'offensive en faisant produire deux points chacun.

Un Ste-Hénédine confiant a reçu l'opposition tenace et courageuse d'un Honfleur qui pallia à son inexpérience par une farouche détermination. Malgré la fiche vierge du Ste-Hénédine durant la saison régulière, le Honfleur réussit à surprendre ses adversaires en remportant deux victoires décisives par les pointages de 9 à 4 et 7 à 3 durant cette demi-finale. Avec une telle combativité, le Honfleur constituera un adversaire de taille l'an prochain.

Après cette victoire par quatre parties à deux, le Ste-Hénédine attend le dénouement de la série St-Anselme - St-Gervais; St-Gervais apparaissant légèrement favori dans cette confrontation.



Avec une fiche de 10 victoires et 6 défaites, les Lions se sont mérités les honneurs de la cédule régulière de la ligue Laurentide de balle-molle de Ville de Lac Etchemin. Apparaissent sur cette photo; en avant, Gilles Rochefort et de gauche à droite Jean St-Hilaire, Jacques Rochefort, Serge Deblois, Claude H. Leclerc, Laval Plante président de la ligue; Charles-Henri Lecours, instructeur de l'équipe, Gilles Pelletier, Gaby Métivier, Jacques Turmel, champion frappeur de la ligue et Normand Gagnon.

JACQUES TURMEL champion frappeur

Voici la liste officielle finale des meilleurs moyennes au bâton de la ligue Laurentide:

	AB	CS	CC	MOY.
Jacques Turmel (Lions)	48	21	2	437
Hertel Plante (Etchemins)	33	13		394
Jacques Moore (St-Léon)	43	15		348
Jean Gagnon (Etchemins)	35	12		343
Gilles Pelletier (Lions)	45	15		333
Roch Brousseau (St-Léon)	39	13	3	333
Pierre Cloutier (St-Odilon)	33	11		333
Gilles Rouillard (St-Léon)	56	18		321
Alain Nolet (St-Odilon)	35	11		314
Serge Bernard (Etchemins)	42	13	1	309
Benoit Drouin (St-Léon)	52	16		307
Jacques Grégoire (St-Léon)	49	15		306
Claude Genest (St-Léon)	43	13	1	302
Claude H. Leclerc (Lions)	37	11		297
Jean St-Hilaire (Lions)	54	15	3	277
Normand Gagnon (Lions)	56	15		268
Denis Breton (St-Léon)	38	10		263
Claude Vachon (St-Odilon)	42	11		262
Eddy Lecours (Etchemins)	51	13		255
André Baillargeon (St-Odilon)	42	10	3	238
Claude R. Leclerc (Etchemins)	39	9		231
Serge Deblois (Lions)	39	9		230
Jacques Rochefort (Lions)	45	10		222
Roger Ferland (Etchemins)	37	8		216
Gabriel Métivier (Lions)	57	12		210
Simon Nolet (St-Odilon)	30	6		200
Daniel Cloutier (Etchemins)	40	8		200

LE CHAMPIONNAT AUX LIONS

Dans une partie marquée de 29 coups sûrs, les Lions de l'instructeur Charles Lecours ont remporté décisivement, mercredi le 20, le championnat de la Ligue Laurentide de Ville de Lac Etchemin en écrasant les Etchemins par le pointage de 19 à 8.

Cette partie avait été décrétée comme ronde éliminatoire étant donné que les deux équipes avaient terminé ex-aequo en première position avec une fiche de 9 victoires, 6 défaites.

Avec trois coups sûrs en 4 voyages au marbre, le premier but Jacques Turmel des Lions s'est assuré de la couronne des frappeurs en portant sa moyenne à 437. Incidemment, Jacques avait frappé six fois en lieu sûr au cours des deux derniers matches, y compris un coup de quatre buts lors du match clôtural.

Normand Gagnon s'est aussi illustré chez les vainqueurs avec 3 coups sûrs en 5 apparitions. Chez les perdants, le jeune Daniel Gagnon connut une soirée parfaite avec une fiche de 3 en 3. Serge Bernard réussit également 3 coups sûrs, mais en 4 voyages au marbre.

Le lanceur gagnant fut Serge Deblois, le perdant Roger Ferland. Les demi-finales opposeront donc le St-Léon aux Etchemins et le St-Odilon aux Etchemins.

Le classement officiel de fin de saison se lit comme suit:

	PJ	PG	PP	PP	PC	MOY.
Lions	16	10	6	149	97	625
Etchemins	16	9	7	141	144	562
St-Léon	15	6	9	120	156	400
St-Odilon	15	6	9	100	113	400

Hockey à Lac Etchemin

Qu'attend-on pour passer à l'action?

La ligue de hockey Beauce-Dorchester inaugurera une nouvelle saison d'ici tout au plus deux mois et demi. En effet, dès le 16 novembre, les joueurs sauteront sur la glace pour disputer la première partie d'un calendrier chargé qui promet encore cette année, de fournir des instants palpitants aux milliers de spectateurs qui envahiront les gradins des arénas du circuit.

Si on ne peut que louer la fébrilité des préparatifs des équipes de St-Georges, Beauceville, Ste-Marie, St-Prosper et St-Joseph & cie, on ne peut malheureusement s'extasier devant la vitesse d'exécution des responsables de l'équipe B. Dupont de Ville de Lac Etchemin. Cette sempiternelle histoire revient à toutes les années; on tarde à s'organiser. Inutile de jeter le blâme sur quelqu'un en particulier; en fait, chacun attend après tout le monde, avec le résultat qu'on ne sait com-

ment on opérera, qui exactement jouera pour l'équipe et ce qui est plus grave, qui sera l'instructeur de cette formation casse-cou dont la condition physique est toujours des plus médiocres au début de chaque campagne.

Il est donc temps qu'on se réveille, qu'on se réunisse et qu'on parle sérieusement hockey. L'urgence première est de doter l'équipe d'un nouveau conseil d'administration qui lui se chargera de dénicher un "coach" et de recruter le plus de joueurs possible pour le camp d'entraînement.

Le choix d'un instructeur ne sera sûrement pas une sinécure. Seuls les noms de Michel Morin, instructeur de l'an dernier (qui se dit à sa retraite...), et de Normand Gagnon ont été mentionnés.

Et comme le disait un personnage de la série télévisée pour enfants de Radio-Canada, "Ca urge!" Fini le badinage, passons aux actes.

ST-GERVAIS PREND L'AVANCE

Le St-Gervais a pris une avance de 1 à 0 en remportant les honneurs de la première partie de la finale de la ligue Dorchester-Bellechasse par le compte de 4 à 2. Les vainqueurs comptèrent tous leurs points au cours de trois premières manches et le Ste-Hénédine fut incapable de profiter des quelques belles occasions qui se présentèrent pour

niveler le pointage. Les gagnants frappèrent 11 coups sûrs contre seulement 6 pour les champions de la schédule régulière. Marcel Nadeau s'illustra tout particulièrement dans la victoire en réduisant au silence les puissants cogneurs des locaux. Le lanceur perdant fut Jean-Marc Dion.

LIGUE LAURENTIDE

LES DEMI-FINALES

Etchemins et St-Léon en finale

VENDREDI 22 AOUT

St-Léon 15 Lions 10
Privé des services du premier frappeur du circuit, Jacques Turmel, et des deux régulateurs Claude H. Leclerc et Jean St-Hilaire, les Lions ont enregistré leur première défaite de la saison aux mains du St-Léon au compte de 15 à 10.

Les vainqueurs frappèrent pas moins de 17 coups sûrs dans cette première rencontre de la demi-finale "A" et profitèrent de la pire performance défensive de leurs adversaires cette saison pour l'emporter. 8 points comptés en sixième manche ont scellé l'issue d'une partie qui s'annonçait assez corsée jusqu'alors. Pour leur part, les perdants frappèrent 9 fois en lieu sûr. Gilles Rouillard, Denis Breton et Jacques Grégoire s'illustrèrent pour le St-Léon avec trois coups sûrs chacun, Jacques Grégoire canonnant de plus son premier coup de circuit de la saison.

Le lanceur gagnant fut Claude Genest, le perdant Serge Deblois.

Etchemins 14 St-Odilon 5

En vertu d'une magnifique performance du lanceur Roger Ferland, les Etchemins ont remporté une écrasante victoire de 14 à 5 sur le St-Odilon.

Dans la victoire, les gagnants frappèrent 11 coups sûrs contre 7 pour leurs rivaux. Roger Ferland se signala également à l'offensive avec deux coups sûrs dont un triple. Son coéquipier Claude Leclerc eut une fiche identique. Pour les perdants, Simon Nolet frappa son premier coup de quatre buts cette saison.

LUNDI 25 AOUT

Lions 18 St-Léon 7

Les Lions ont égalisé les chances dans leur demi-finale contre St-Léon en écrasant leurs adversaires par 18 à 7. Malgré ce pointage très élevé, les vainqueurs frappèrent que 9 coups sûrs contre les 11 de leurs opposants. Gilles Pelletier, Jacques Rochefort et Jean St-Hilaire frappèrent deux fois chacun en lieu sûr pour les vainqueurs, Gilles Rouillard enregistrant pour sa part trois coups sûrs pour les perdants. Les Lions conservèrent l'initiative tout au long de la rencontre en raison de 5 points comptés dans chacune des deuxième et troisième manches.

Le lanceur gagnant fut Serge Deblois, le perdant Claude Genest.

St-Odilon 9 Etchemins 7

Par ailleurs, le St-Odilon a lui aussi égalisé les chances dans sa série contre les Etchemins en l'emportant 9 à 7 dans une partie très contestée.

Les deux équipes frappèrent chacune 8 coups sûrs, Claude Poulin s'illustrant pour les vainqueurs avec trois coups sûrs en autant d'apparition, dont deux solides triples.

Le lanceur gagnant fut Yvon Gagnon, le perdant Roger Ferland.

MERCREDI 27 AOUT

St-Léon 14 Lions 7

En n'accordant que 6 coups sûrs, le lanceur Claude Genest a connu une de ses meilleures soi-

rées au monticule cette saison pour permettre à ses coéquipiers de passer à la finale de la ligue Laurentide. Le St-Léon a ainsi causé une vive surprise aux Lions qui n'avaient pas connu la défaite contre eux cette saison. La partie donna lieu à de vives contestations de la part de certains joueurs des Lions lorsque certaines décisions qu'ils proclamaient douteuses, donnèrent une orientation différente à la partie. Pour leur part, les vainqueurs frappèrent 9 coups sûrs dont des coups de quatre buts de Roch Brousseau et Germain Roy. Celui de Roch Brousseau donna lieu à un jeu assez rare, la bal le touchant le gant du champ droit Gaby Métivier avant de franchir la clôture.

Le lanceur gagnant fut évidemment Claude Genest, le perdant Serge Deblois.

En raison de leur jeu très agressif durant la demi-finale, le St-Léon constituera un adversaire de taille en finale, surtout si certains de leurs joueurs délaissent un peu plus les critiques envers les officiels pour se concentrer davantage sur leur jeu.

Etchemins 10 St-Odilon 6

Grâce à une solide performance du lanceur Roger Ferland, les Etchemins sont passés en finale en enregistrant une éclatante victoire de 10 à 6 contre le St-Odilon. Roger a démontré ce dont il était capable dans les situations importantes en n'accordant que quatre maigres coups sûrs. Pour leur part, les vainqueurs frappèrent 9 coups sûrs, y compris un coup de circuit de Roger Ferland.

Le lanceur perdant fut Yvon Gagnon.

La finale s'annonce ainsi très contestée, les deux opposants présentant des styles de jeu totalement différents. Il sera curieux de voir ce que l'expérience des Ferland, Bernard, Lecours et Leclerc vaudra devant la détermination des Rouillard, Genest, Brousseau et Grégoire.

RETENTISSANT SUCCES DE LA LIGUE "HAS BEEN" DE LAC ETCHEMIN

La ligue "Has Been" de bal-le-molle de Ville de Lac Etchemin a remporté à nouveau cette année, un retentissant succès auprès des spectateurs. Les belles pièces de jeu s'accommodant d'une bonne dose d'humour, nos bons "vieux" ont offert un spectacle d'un continuel intérêt.

A l'issue d'une saison très contestée, les équipiers du restaurant Martini sont sortis grands vainqueurs de la schedule régulière, ne devançant les représentants de la Station de Ste-Germaine que par 1 seul

point et ceux du restaurant Feu Follet par deux points. En dépit de la belle opposition qu'ils ont fourni, les équipiers du Sanatorium n'accumulèrent que 5 points.

La grande vedette offensive de la saison fut sans contredit Bernard Audet du restaurant Martini qui canonna pas moins de 16 coups de circuit. Chez les lanceurs, il semble que Bruno Fournier ait donné beaucoup de fil à retordre à tout le monde avec sa balle droite d'une surprenante vitesse.

Bientôt, on disputera la finale qui promet d'être très ser-

rée. Les représentants de la Station ont facilement éliminé ceux du Sanatorium par 4 parties à 0 en demi-finale "B" et ils attendent maintenant de pied ferme leurs adversaires de la demi-finale "A". Ces derniers doivent disputer incessamment une septième partie afin de déterminer le second finaliste.

Voici le classement final de la schedule régulière:

Restaurant Martini 14 points
Station Ste-Germaine 13 points
Restaurant Feu Follet 12 points
Sanatorium Bégin 5 points

LIGUE BASEBALL "50"

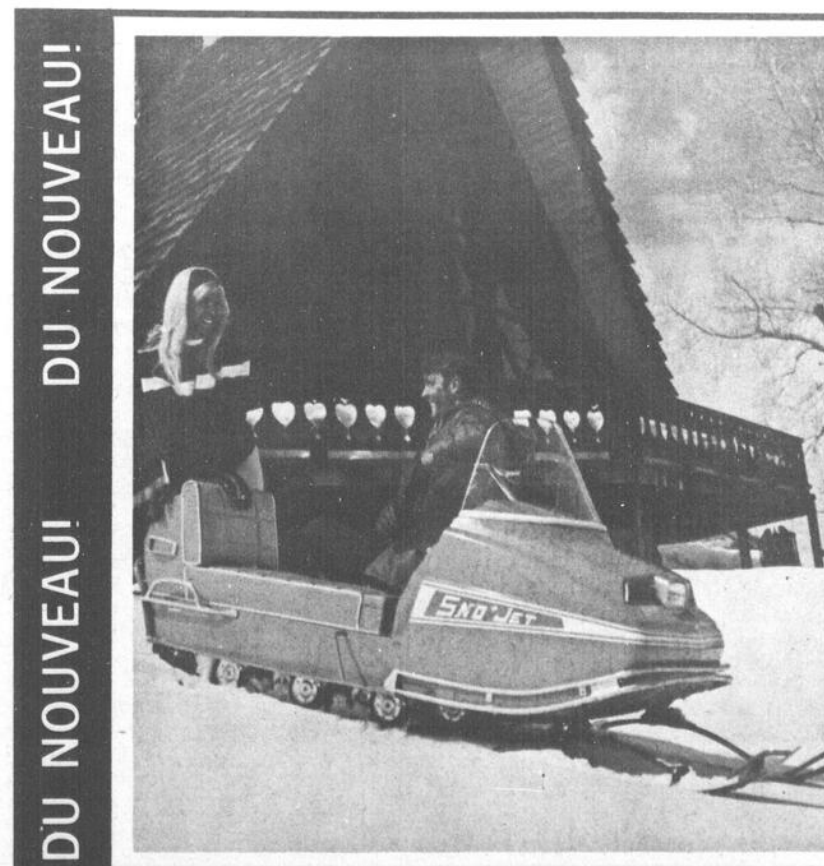
Le Manoir Chaudière égalise la série finale

En disposant du Marquis de St-Joseph par 15 à 5 dans la deuxième rencontre de la série finale 3 de 5 de la ligue de Baseball "50", les hommes de Claude Morin ont nivelé les chances. Cette rencontre a débuté dans un climat de tension quand accidentellement le lanceur des vainqueurs, Martial Poulin a atteint le premier frappeur à lui faire face. Malheureusement ce dernier était le lanceur des visiteurs. Après cet incident, les joueurs de l'équipe perdante n'ont cessé de croire que ce geste avait été intentionnel de la part de l'artilleur du Manoir et quelques-uns l'ont laissé entendre tout au long du match, ce qui eut pour effet de répandre de la poudre dans l'air et de donner une allure un peu belliqueuse à la rencontre. Pour rétablir les faits, disons tout de suite que le lanceur Martial Poulin n'est aucunement ce genre de joueur et que, quand on connaît l'instructeur de l'équipe, le vétéran Claude Morin, une telle façon

d'agir n'entre jamais dans ses plans pour triompher de l'adversaire.

Les vainqueurs débutèrent rapidement et dès la fin de la première manche ils croisèrent le marbre à trois reprises en combinant deux buts sur balles, une erreur et deux simples. La manche suivante, n'apporta aucun changement mais au début de la troisième reprise, le Marquis marqua cinq points grâce à un but sur balles, un coup au choix, un retrait, deux erreurs et trois simples. Martial Poulin se raplomba par la suite et n'accorda qu'un simple aux 4e et 5e manches pendant que ses coéquipiers martelaient les offrandes des lanceurs Mario Vachon, Jean-Guy Breton et Denis Sylvain qui succédèrent au cours des 4e et 5e trophes pour marquer six points à chacune de ces manches alors qu'ils profitèrent en plus de sept buts sur balles et trois erreurs. Un coup de deux buts sur la ligne du champ droit devait mettre fin à cette ren-

contre à la cinquième manche quand des joueurs de l'équipe perdante furent chassés du terrain pour avoir protesté de façon trop cavalière à l'endroit de l'officiel du premier but. Les visiteurs n'ayant plus le nombre requis de joueurs pour continuer le match, ils furent dans l'obligation de concéder la rencontre. A la suite de cet incident, le joueur Chico Vachon a été suspendu pour une partie par les membres du bureau de direction de la ligue de Baseball "50". Pour le Manoir Chaudière, Martial Poulin et Robert Veilleux obtinrent chacun deux coups sûrs, un simple et un triple. Le dernier faisant produire quatre points. Paul-Emile Thibault fit produire trois points tandis que Jean-Paul Lessard et Gaston Poulin frappaient un double. Pour le Marquis de St-Joseph, Benoît Gravel fut le meilleur avec 2 en 2, faisant produire deux points.



DU NOUVEAU!

SNO JET 70

GASTON DEBLOIS
STATION SERVICE ESSO



FAIT PART A SES CLIENTS ET AMIS
QU'IL EST DETENTEUR D'UNE AGEN-
CE SNO JET POUR LAC ETCHEMIN ET
LES ENVIRONS

UNE VISITE
VOUS CONVAINCRA!

DU NOUVEAU!

4

4

4



LA COURSE DE FORMULES A DU 7 SEPTEMBRE EST VRAIMENT INTERNATIONALE

Quand vous verrez le départ de la course de Formules A du Championnat Continental au Circuit Mont-Tremblant-St-Jovite le 7 septembre prochain, vous réaliserez jusqu'à quel point cette série est vraiment internationale.

Vous apprécierez le fait que le nombre de canadiens dans cette série, est de beaucoup plus important que dans les autres séries. (Ce qui importe beaucoup pour le public canadien).

Premièrement il y aura le canadien John Cannon qui habite maintenant la Californie et le Torontois George Eaton en tête de liste. Il y aura aussi, Eppie Weitzes, John Cordts, Horst Kroll, Al Pease, Bill Brack, tous canadiens, et inscrits à cette course de Formules A. Des pilotes comme Bud Morley ont toujours été très populaires au Circuit. Bud qui vient de Denver a toujours eu la cote à notre piste et sur la plupart des autres pistes du continent. Des pilotes comme David Hobbs et Andrea de Adamich qui nous viennent d'Angleterre et d'Italie ajoutent une touche Européenne à ce cercle de pilotes.

Tony Adamowicz qui s'est bâti une solide réputation au volant d'une Porsche lors de la série Trans-Am dans les années passées sera aussi de la partie. Sam Posey n'a plus besoin d'être présenté, c'est un autre de ces noms que nous avons l'habitude de voir dans les journaux spécialisés comme le Life Magazine, nom qui est toujours près des gagnants sur la liste des résultats. On y verra aussi, Gerry Hansen qui, à 32 ans, a déjà piloté d'un océan à l'autre, à peu près tout ce qui peut rouler.

Plusieurs autres seront des nôtres, et nous espérons que VOUS y serez aussi. Les billets sont présentement en vente à tous les magasins Miracle Mart.

Bobby Orr entre au service d'une compagnie d'automobiles

Oshawa - Dans le but de participer davantage à la promotion des sports au Canada, la General Motors of Canada a ajouté un nouveau champion à son équipe.

C'est Bobby Orr, défenseur étoile de la LNH, qui a été engagé en qualité de conseiller sportif spécial, ainsi que l'a annoncé aujourd'hui le di-

recteur des ventes, M. Larry A. Hastings.

Bobby Orr servira la Compagnie dans des tâches spéciales relatives à la publicité et aux relations publiques.

"Le talent exceptionnel et l'inépuisable énergie de Bobby Orr sont exactement ce qui convient à General Motors", a dit M. Hastings.

La nomination de Bobby Orr, s'ajoutant à la participation de General Motors au ski par l'entremise de la championne du monde Nancy Greene, donne plus de variété et d'ampleur au programme sportif de GM.

Oshawa, siège de General Motors est aussi pour Bobby Orr le lieu de ses premiers exploits et le point de départ d'une carrière prestigieuse de joueur de hockey.

Son succès exceptionnel comme junior dans les rangs des Generals d'Oshawa a fait de Bobby Orr le plus brillant espoir du hockey en Amérique du Nord et, très jeune encore, il était déjà considéré par les spécialistes enthousiastes du hockey comme un futur super-champion. Peu après son 18e anniversaire, il a signé son contrat avec les

Bruins de Boston, dont les Generals sont un club ferme.

En 1966, pendant sa première année comme professionnel, il a confirmé toutes les prévisions en devenant "recrue de l'année" et en gagnant sa nomination dans la deuxième équipe d'étoiles.

Le succès de Bobby Orr a été encore plus grand pendant sa deuxième année, au cours de laquelle il a aidé les Bruins à atteindre les éliminatoires de la Coupe Stanley. Il a rapporté le trophée Norris comme meilleur joueur de défense de l'année, et il a été nommé dans la première équipe d'étoiles.

L'année dernière, Bobby Orr a de nouveau aidé les Bruins à atteindre les éliminatoires. Pour la deuxième année consécutive, il a gagné le trophée Norris ainsi que sa place dans la première équipe d'étoiles. De plus, il a battu le record absolu du nombre de buts marqués par un joueur de défense en une saison, qui était détenu précédemment par Flash Hollett.

SUSPENSIONS DANS LA LIGUE DE BASEBALL "50"

A la suite de la réunion spéciale tenue dimanche le 24 août 1969 à 10.30 heures a.m. à laquelle assistaient MM. Bertrand Lessard, Gilles Simard et Eloi Poulin tous directeurs de la ligue de Baseball "50" ainsi que MM. Marquis Jacques et Marcel Drouin représentants de l'équipe St-Joseph, il fut décidé après la lecture du rapport de l'arbitre en chef Marc Morin, qui avait dû expulser deux joueurs du Marquis à la fin de la cinquième manche, que le joueur d'arrêt-court Chico Vachon soit suspendu pour la prochaine rencontre de la finale 3 de 5.

Il fut également décidé d'avertir par copie de ce communiqué les joueurs de l'équipe le Marquis et plus particulièrement deux d'entr'eux, dont les noms ont été mentionnés aux représentants, que si jamais au cours de la présente série, ils posent des gestes semblables, à ceux posés lors de cette rencontre, ils seront expulsés et suspendus pour la rencontre suivante. Si ces infractions se commettent à la fin de la der-

nière rencontre de la finale et que leurs cas mériteraient des suspensions, ils le seront à la suite d'une réunion tenue par le bureau de direction à la fin de la saison et leurs suspensions seront en vigueur pour le début de la prochaine saison et cela selon la gravité des infractions.

Les joueurs de l'équipe Manoir Chaudière seront avertis en conséquence et si ce sont eux qui sont pris en faute, la même réglementation s'appliquera dans leur cas. Il est à espérer qu'à la suite de ces recommandations du bureau de direction, les joueurs des deux équipes s'en tiendront aux règlements et à l'esprit qui doit animer les sports et que d'ici la fin de la série, il n'y aura plus de scènes semblables qui se reproduiront pour le plus grand bien de ce sport qui vient de renaitre chez nous.

Et nous avons signé,
Bertrand LESSARD,
Gilles SIMARD et
Eloi POULIN

tous directeurs de la ligue "50"

Les Etchemins prennent l'avance en finale

Une victoire de 12 à 9 décrochée difficilement au cours des dernières manches a porté les Etchemins à une avance de 2 parties à 1 en finale de la ligue de balle-molle Laurentide de Ville de Lac Etchemin. On se rappelle que le St-Léon avait pris l'avance dans cette finale avec une

victoire de 5 à 1 lors du match inaugural mais que les Etchemins avaient par la suite nivelé les chances avec un gain de 8 à 3. La quatrième partie de cette série 3 de 5 sera présentée vendredi soir. Les détails de tous ces matches vous seront communiqués lors de notre prochaine édition.

MODELES

TOYOTA-CROWN
-CORONA
-COROLLA
-CROLLA 1100

L'AUTO LA PLUS
SILENCIEUSE
AU MONDE

Introduction de la toute nouvelle Toyota Crown



Son style et sa sobre élégance sont choses évidentes. Mais ses vertus dissimulées demandent à être expliquées.



TOYOTA CORONA DELUXE

GARAGE GERARD LAGRANGE

REPARATION GENERALE
RESSORT POUR CAMIONS ET AUTOS
LAC ETCHEMIN CTE DORCHESTER, P.Q.

TEL.: 625-3651

Le Soleil de l'Enfance Inc.

Le Soleil de l'Enfance Inc., "Centre d'Entraînement à la Vie" est à compléter le recrutement de son personnel. Centre d'une capacité de 150 lits, Le Soleil de l'Enfance est destiné spécifiquement au déficient mental.

1.- DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Détenteur d'un diplôme universitaire au niveau du CA ou du CGA ou l'équivalent, avec expérience valable dans le domaine de l'administration.

2.- EDUCATEURS

Détenteur d'un brevet d'éducateur de groupe. Toute candidature sérieuse sera retenue. Conditions de travail et salaire concurrentiels.

3.- INFIRMIERES

Infirmières licenciées désirant se dévouer dans une organisation spécifiquement destinée à l'enfance inadaptée.

4.- ORTHOPHONISTES

5.- AUXILIAIRES ET PUERICULTRICES

Prière d'adresser toute application en incluant curriculum vitae a:

Le Directeur Général,
Le Soleil de l'Enfance Inc.,
C.P. 336,
Ville St-Georges, Beauce.